

L'Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2
0
2
4

Rédaction des textes : **Collaborateurs de l'IWEPS**

Coordination et édition : **Évelyne Istace**

Éditeur responsable : **Sébastien Brunet**
(Administrateur général, IWEPS)

Création graphique : **Déligraph, Bruxelles**

Mise en page : **Snel Grafics SA, Vottem**
www.snel.be

Dépôt Légal : **D/2025/10158/09**

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve,2
5001 NAMUR

Tél. : 32 (0)81 46 84 11

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

TABLE DES MATIÈRES

7	L'INSTITUTION	
	1.1. Missions.....	8
	1.1.1. Le décret fondateur.....	8
	1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne.....	8
	1.2. Le plan opérationnel 2019-2024.....	9
	1.3. Organigramme et rapport social au 31 décembre 2024.....	10
	1.4.1. Les recettes.....	12
	1.4.2. Les dépenses.....	12
	1.4. Rapport financier 2024.....	12

14	FAITS MARQUANTS DE 2024	
	2.1. Développement d'indicateurs liés à la gouvernance locale.....	15
	2.2. Rapport sur l'économie wallonne de 2024.....	16
	2.3. Enquête Gender-Based Violence (GBV).....	16
	2.4. Enquête Baromètre social de la Wallonie.....	17

18	MISSION DE L'AUTORITÉ STATISTIQUE WALLONNE	
	3.1. L'adoption du décret du 11 avril 2024 modifiant le décret fondateur de l'IWEPS du 4 décembre 2003.....	19
	3.2. Participation de l'IWEPS aux travaux de l'Institut interfédéral de statistique (IIS).....	21
	3.3. Participation aux travaux de l'ICN.....	22
	3.4. Participation à d'autres instances statistiques.....	22

23	MISSION D'AIDE À LA DÉCISION ET ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES PAR DOMAINE	
	4.1. Évaluation du Plan de relance de la Wallonie.....	24
	4.1.1. Un diagnostic de la situation sociale, économique et environnementale en Wallonie.....	24
	4.1.2. Une évaluation ex ante des effets du PRW.....	24
	4.1.3. Des analyses évaluatives thématiques ex post.....	24
	4.1.4. Appui technique en vue du resserrage du PRW autour de l'objectif de développement économique.....	25
	4.2. Territoire.....	26
	4.2.1. Observatoire du développement territorial.....	26
	4.2.2. Suivi des Objectifs de développement durable (ODD).....	26
	4.2.3. Développement et diffusion de WalStat.....	27
	4.2.4. Accessibilité géographique à la médecine générale.....	27
	4.2.5. Santé commerciale des centres-villes.....	28
	4.2.6. Dispositif de veille prospective.....	28
	4.2.7. Vieillesse au sein des lotissements de Wallonie et densification douce.....	28

4.3.	Population et santé.....	29
4.3.1.	Monitoring de la population	29
4.3.2.	Bases de données démographiques issues du Registre national	29
4.3.3.	Utilisation de données mobiles pour un suivi dynamique de la population en Wallonie.....	29
4.3.4.	Activité statistique santé et handicap.....	30
4.4.	Économie	31
4.4.1.	Tendances économiques — Analyses conjoncturelles.....	31
4.4.2.	Activité statistique Entreprises	31
4.4.3.	Modélisation de l'économie régionale : HERMREG	32
4.4.4.	LAMARTRA — Bridging decarbonization and labour market in sustainability transitions.....	32
4.4.5.	L'autonomie alimentaire pour la Wallonie : quelles pistes pour 2040?.....	33
4.4.6.	Estimation de l'offre d'hébergements touristiques en exploitation.....	34
4.4.7.	Rapport sur le poids économique, social et environnemental du tourisme.....	34
4.5.	Marché du travail.....	34
4.5.1.	Assistance méthodologique au FEDER et Fonds social européen	34
4.5.2.	Comptes de l'emploi.....	35
4.5.3.	Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail (Dynam-Reg).....	35
4.5.4.	Intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie	36
4.5.5.	Incitants financiers à la formation des demandeurs d'emploi	36
4.6.	Enseignement et formation.....	37
4.6.1.	Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs	37
4.6.2.	Indicateurs sur l'éducation et la formation.....	37
4.6.3.	Priorités de formation pour la Wallonie	38
4.7.	Inégalités sociales	38
4.7.1.	Indicateurs de pauvreté.....	38
4.7.2.	Développement et calcul de l'Indice de situation sociale (ISS)	38
4.7.3.	Les Relais sociaux de Wallonie.....	38
4.7.4.	Regards croisés des travailleurs sociaux sur l'hébergement d'urgence en Wallonie. Enjeux, évolutions et perspectives.....	39
4.7.5.	Quels futurs pour les politiques de lutte contre la pauvreté infantile à l'horizon 2040?	39
4.7.6.	Développement d'indicateurs de loyers	40
4.7.7.	Amélioration du volet logement du Censur 2021.....	40
4.8.	Genre.....	40
4.8.1.	Genre et revenus	40
4.8.2.	Thèse de doctorat Violence conjugale et santé mentale	40
4.8.3.	Développement d'une culture externe par l'élaboration et la diffusion de concepts et approches partagés sur le genre.....	41
4.8.4.	Plan Genre 2020-2024.....	41
4.9.	Mobilité et transports	42
4.9.1.	Statistiques et indicateurs de la mobilité	42
4.9.2.	Tableau de bord de la mobilité et partenariat étroit entre l'IWEPS et le SPW MI.....	43
4.9.3.	Vers une mobilité active et inclusive (MIAct)	43
4.9.4.	Thèse de doctorat - La décélération du consommateur : le cas de la mobilité des femmes.....	43
4.9.5.	Autowal2050 : Analyse prospective du transport automobile de personnes en Wallonie.....	44

4.9.6.	Interactions mobilité et aménagement du territoire	44
4.9.7.	Enquêtes et informations ayant trait aux comportements des individus	44
4.10.	Énergie et environnement.....	45
4.10.1.	Statistiques et indicateurs « Énergie et Environnement ».....	45
4.11.	Société et citoyenneté.....	45
4.11.1.	Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie (troisième édition).....	45
4.11.2.	Forum hybride CESE Wallonie/IWEPS	46
4.12.	Méthodologie	46
4.12.1.	PIMEA — Processus IWEPS Mixte pour des Enquêtes Autoadministrées	46
4.12.2.	Cycle de séminaires statistiques	46
4.12.3.	Le FAQ de la prospective.....	47
4.12.4.	Thèse de doctorat : Apprendre de la prospective : étude des conditions influençant l'apprentissage dans les démarches	47
4.12.5.	Avis méthodologiques.....	47

48 | SYNERGIES ET PARTENARIATS

5.1.	Synergies statistiques Fédération Wallonie-Bruxelles.....	49
5.1.1.	Enseignement	49
5.1.2.	Les chiffres clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	50
5.1.3.	Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes.....	50
5.1.4.	Pauvreté infantile.....	50
5.1.5.	Fonction publique	50
5.1.6.	Le non-recours aux services de la culture et du sport	50
5.1.7.	Le prix du TFE « Lutte contre la pauvreté et réduction des inégalités sociales » ..	51
5.1.8.	Baromètre associatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles	51
5.1.9.	Enquête sur les violences de genre	51
5.1.10.	Langues régionales endogènes en Wallonie	51
5.2.	Statistiques transfrontalières.....	52
5.2.1.	Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région	52
5.2.2.	Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE).....	52
5.2.3.	Projet Interreg GOT de l'Observatoire Transfrontalier France-Wallonie- Vlaanderen	52
5.2.4.	Projet Interreg FWVI PSICOCAP+ (Pratiques et statistiques intégrées et comparées sur le handicap et le handicap psychique)	53
5.3.	Développement d'une culture de la prospective	53
5.3.1.	Certificat interuniversitaire en analyse prospective	53
5.3.2.	Conférence organisée à l'occasion des dix ans du Certificat interuniversitaire en analyse en prospective.....	54
5.3.3.	Formation à l'École d'administration publique.....	54
5.3.4.	Collaboration avec le CORTEX.....	54
5.3.5.	Activités d'initiation à la prospective.....	54
5.4.	Développement d'une culture d'évaluation de politiques publiques.....	55
5.4.1.	Formations à l'École d'administration publique en évaluation de politiques publiques	55
5.4.2.	Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques (CIEPP).....	55
5.4.3.	Accompagnement dans la mise en place, la réalisation et le suivi d'évaluations menées en dehors de l'IWEPS	55

5.4.4. Réflexion stratégique sur les orientations futures des missions d'évaluation de l'IWEPS.....	56
5.5. Suivi statistique des réfugiés ukrainiens en Wallonie	56
5.6. Participation au Réseau Égalité en Belgique francophone	57

58

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS ÉDITORIALES, COLLOQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

6.1. Publications	59
6.1.1. Ouvrages.....	59
6.1.2. Chapitres dans des ouvrages.....	59
6.1.3. Articles scientifiques dans des revues internationales.....	59
6.1.4. Articles scientifiques dans des revues nationales	59
6.1.5. Thèse de doctorat	60
6.1.6. Publications récurrentes de l'IWEPS.....	60
6.1.6.1 Tendances économiques — Analyses et prévisions conjoncturelles.....	60
6.1.6.2 Dynamiques régionales.....	60
6.1.6.3. Rapports de recherche	61
6.1.6.4. Working papers.....	61
6.1.6.5. Regards statistiques	62
6.1.6.6. Notes de travail.....	62
6.1.6.7. Les nouvelles des possibles	62
6.1.6.8. Cahier de prospective de l'IWEPS.....	62
6.1.6.9. Guide méthodologique	62
6.2. Colloques	62
6.2.1. Les Futurama.....	62
6.2.2. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation	63
6.3. Demandes directes adressées à l'IWEPS	66
6.4. Participation à des réseaux et groupes de travail	68
6.4.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques	68
6.4.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile).....	69

71

GESTION ADMINISTRATIVE

7.1. Informatique.....	72
7.2. Communication	72
7.2.1. Les publications.....	72
7.2.2. Les événements.....	73
7.2.3. Le site internet et les réseaux sociaux	73
7.2.4. Les podcasts.....	74
7.2.5. La presse.....	74

CHAPITRE 1

L'INSTITUTION

1.1.1. Le décret fondateur

L'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 (MB du 31/12/2003, p. 62412) a fixé au 1^{er} janvier 2004 la date d'entrée en vigueur du décret du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). L'IWEPS est une unité d'administration publique de type 1 dont les missions principales sont décrites aux articles 9 et 10 du décret fondateur.

Art. 9. L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique (...).

Art. 10. La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences

économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la récolte des données et du traitement de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services.

L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes.

La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.

1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne

Suite à la sixième réforme de l'État faisant de la statistique une matière « interfédérale », l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme l'Autorité statistique de la Région wallonne (arrêté du Gouvernement wallon de novembre 2015)¹. À ce titre, l'IWEPS est membre du Conseil d'administration de l'Institut interfédéral de

statistique (IIS), mis en place le 1^{er} janvier 2016, en application de l'Accord de coopération du 15 juillet 2014², signé par tous les partenaires institutionnels et approuvé par les Parlements de chacune des parties. Les activités de l'année 2024 sont détaillées dans la section 3 Mission de l'Autorité statistique.

¹ Les autres Autorités statistiques en Belgique sont :

- Au niveau fédéral : **Statbel (DG Statistique du SPF Économie)**.
- Au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale : **IBSA (Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse)**.
- Au niveau de la Région flamande : **Statistiek Vlaanderen**.

² Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune de Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de statistique, du Conseil d'administration et des Comités scientifiques de l'Institut des comptes nationaux (MB : 20/10/2014).

Le présent programme pluriannuel des travaux de l'Institut a été élaboré sur la base d'une analyse attentive de la Déclaration de politique régionale 2019-2024 et des obligations légales reposant sur l'Institut dans le cadre de ses missions décrétales. La démarche présidant à l'élaboration du programme de travail a été participative, impliquant toutes les composantes de l'Institut dans un vaste processus de co-construction.

Le programme pluriannuel a pour objectif d'apporter une vision claire des axes de travail principaux de l'Institut au terme de la législature. Ces axes se déclinent de la manière suivante : un axe stratégique général (« Alimenter le débat démocratique et soutenir la prise de décision en Wallonie par la production et la mise à disposition de statistiques officielles et de travaux scientifiques ») soutenu par quatre objectifs stratégiques (« Développer et consolider une statistique officielle pertinente et de qualité en Wallonie dans le cadre du système statistique wallon », « Développer et consolider l'évaluation de politiques publiques et renforcer la culture de l'évaluation », « Contribuer à une meilleure connaissance de la Wallonie par la réalisation d'analyses statistiques et de recherches scientifiques » et « Développer et consolider la production de travaux anticipatifs et promouvoir la culture de l'anticipation en Wallonie »).

S'ajoute à cela un axe stratégique interne (« Un institut scientifique bienveillant au service d'une démocratie plus forte ») soutenu par trois objectifs stratégiques internes (« Asseoir les missions de service public en garantissant l'indépendance professionnelle », « Développer et consolider l'engagement de l'Institut dans la transition sociale, économique et environnementale » et « Des relations de travail bienveillantes au service de l'intelligence collective »). Enfin, des axes de développement prioritaires (« Modéliser les systèmes et les comportements économiques », « L'économie en transition » et « Changements climatiques, biodiversité et préservation de l'environnement ») sont proposés afin de renforcer les compétences de l'Institut dans des matières particulièrement en demande.

L'ensemble est décliné en objectifs opérationnels et en thématiques de travail jugées prioritaires pour la législature en cours. Les projets de recherche et les activités statistiques viennent ensuite nourrir l'ensemble du programme de travail en le déclinant de manière concrète. Ces projets sont répertoriés dans un système de gestion de projet et font l'objet d'un suivi permanent au niveau des équipes projet, au niveau des directions ou encore au niveau du Comité stratégique de l'Institut.

ORGANIGRAMME ET RAPPORT SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2024

1.3.

Au 31 décembre 2024, l'IWEPS bénéficiait du concours de 60 personnes (58,3 équivalents temps plein), dont 41 personnes affectées directement à la recherche.

Alors que le nombre de membres du personnel au sein de l'Institut était en constante augmentation depuis sa création, celui-ci s'est stabilisé de 2017 à 2018 avant d'accuser une légère diminution en 2019 et 2022, suite à des départs à la retraite et/ou à des fins de contrat à durée déterminée.

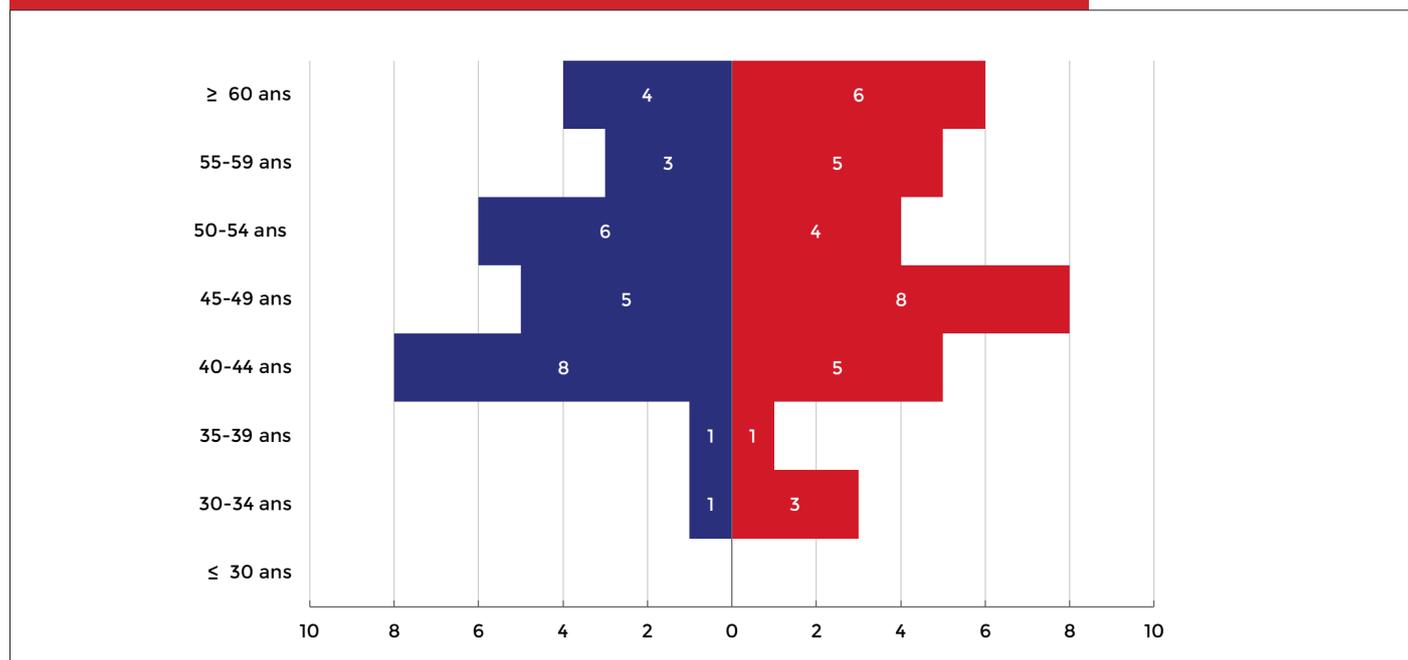
Durant l'année 2023, deux collaborateurs ont bénéficié d'une mobilité externe après avoir réussi un stage de nomination à un barème supérieur au sein d'un autre organisme.

En 2024, deux attachées scientifiques ont rejoint l'équipe des chercheurs tandis qu'un spécialiste de projets en management, conseils et soutien stratégique est venu renforcer la Cellule Autorité statistique.

L'évolution du personnel, depuis 2015, se présente donc comme suit :

	2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023		2024	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Personnel en place	26	30	26	33	27	34	27	34	28	32	30	32	30	31	29	33	28	31	28	32
Total	56		59		61		61		60		62		61		62		59		60	
Cadre organique 31/03/2013	69		69		69		69		69		69		69		69		69		69	
ETP sur un cadre de 69 personnes	25,4	27,0	24,4	29,7	26,8	32,2	26,6	32,1	27,4	30,5	28,6	30,3	32,8	30,7	27	29,5	27,8	29,5	22,8	30,5
Par catégorie																				
Statutaires	5	8	4	8	5	12	6	13	7	12	8	12	8	10	8	14	8	12	10	15
Contractuels	21	22	22	25	22	22	21	21	21	20	22	20	22	21	21	19	20	19	18	17
Par niveau																				
Niveau A	21	24	20	24	22	24	22	24	24	23	26	23	27	23	25	23	24	23	26	25
Niveau B	4	2	4	3	4	3	4	3	3	3	3	3	4	3	4	4	4	3	2	3
Niveaux C et D	1	4	1	5	1	7	1	7	1	6	1	6	1	6	0	6	0	5	0	4

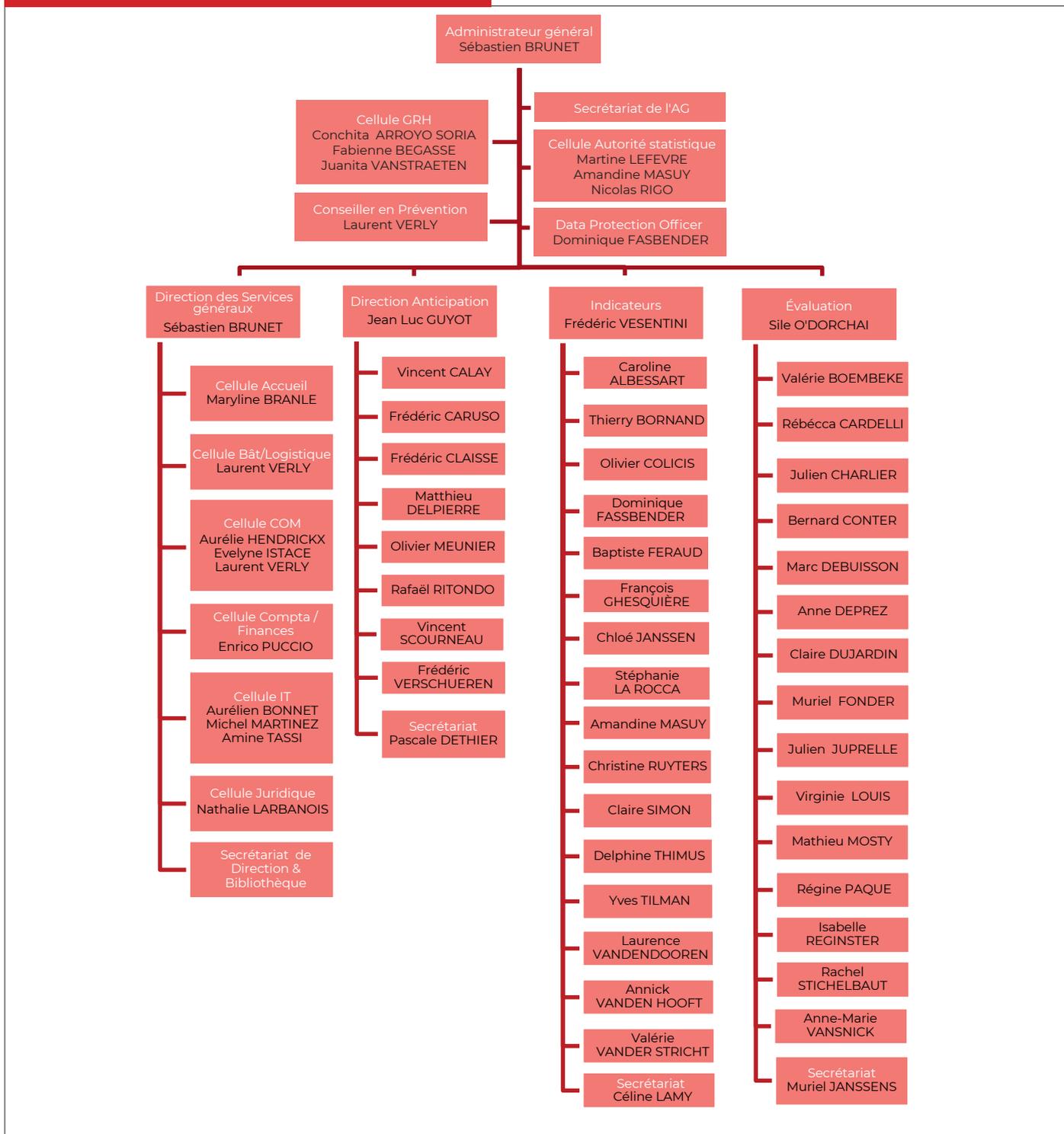
Répartition du personnel par classe d'âge, en chiffres absolus, au 31 décembre 2024



Ce graphique montre que la moyenne d'âge des membres du personnel se situe au-delà de 40 ans, avec une prépondérance de membres dans la quarantaine. Cette tranche d'âge présente une légère disparité hommes/femmes entre 40 et 44 ans, où les hommes sont légèrement majoritaires alors qu'entre 45 et 49 ans, les femmes représentent un nombre plus élevé.

Toutes les autres tranches d'âge au sein de l'Institut accusent une légère disparité de genre, hormis la tranche des 35 à 39 ans qui présente une similarité parfaite. Alors que les femmes sont en majorité en dessous de 35 ans et au-delà de 55 ans, le nombre d'hommes est plus élevé entre 40 et 44 ans et entre 50 et 54 ans. Actuellement, la tranche d'âge des moins de 30 ans n'est plus représentée.

Organigramme de l'WEPS au 31 décembre 2024



Ressources	Réalisé : recettes 2024 (en euros)
Total des dotations, subsides et recettes	9 066 161
Utilisations	Réalisé : dépenses 2024 (en euros)
Dépenses de fonctionnement	
Personnel	6 835 839
Services et biens divers non repris à l'inventaire	909 721
Transfert de revenus au pouvoir institutionnel	3 000 000
Biens repris à l'inventaire	104 832
Total des dépenses de fonctionnement	10 850 392
Dépenses pour les missions décrétales	543 177
Total des dépenses pour les missions décrétales	543 177
Total général des dépenses	11 393 569

PRÉSENTATION DES COMPTES

1.4.1. Les recettes

La dotation de fonctionnement de 7 742 milliers d'euros couvre, sur le budget des dépenses de fonctionnement, hors transfert de revenus au pouvoir institutionnel (procédure de rapatriement de trésorerie sur le périmètre régional wallon), essentiellement les frais de personnel à concurrence de 98,62 %.

L'Observatoire du développement territorial est subsidié à hauteur de 103 milliers d'euros.

La Communauté française rembourse l'équivalent de deux salaires de chercheurs à concurrence de 194 milliers d'euros, dans le cadre de l'accord de coopération « Synergies statistiques ».

Une exonération de précompte professionnel de 602 milliers d'euros est rétrocédée par l'État fédéral et affectée à la recherche scientifique conformément à la loi. Elle représente 80 % des montants de précompte professionnel du personnel affecté à la recherche scientifique de l'Institut.

D'autres subventions spécifiques, liées à des missions et négociées au niveau d'entités ministérielles régionales, sont allouées pour un montant de 413 milliers d'euros.

À cela s'ajoute une recette non récurrente des administrations de sécurité sociale pour 1 millier d'euros, représentant une prime de reprise au travail d'un agent de l'IWEPS.

1.4.2. Les dépenses

Le personnel représente un coût direct de 6 836 milliers d'euros. En y ajoutant les frais de missions, formations, séminaires et colloques (39 milliers d'euros), nous atteignons

une dépense globale de 6 875 milliers d'euros, contre 6 410 milliers d'euros en 2023. Le [rapport de rémunération de l'Administrateur général](#) est disponible sur le site de l'IWEPS.

Les autres dépenses de fonctionnement en biens et services divers portent sur un montant globalisé de 871 milliers d'euros, contre 801 milliers d'euros en 2023.

À cela s'ajoute le transfert de revenus au pouvoir institutionnel (procédure de rapatriement de trésorerie sur le périmètre régional wallon) pour 3 000 milliers d'euros.

Les investissements concernent le remplacement du véhicule de fonction de l'Administrateur général, le renouvellement d'installations, de matériel divers et informatique, de mobilier tombé en désuétude et mis au

rebut, pour un total de 105 milliers d'euros, contre 38 milliers d'euros en 2023.

Les dépenses décrétales de 2024 se portent à un coût de 543 milliers d'euros, contre 319 milliers d'euros en 2023.

En 2024, l'ensemble des dépenses hors transfert de revenus au pouvoir institutionnel (procédure de rapatriement de trésorerie sur le périmètre régional wallon) se porte à 8 394 milliers d'euros, contre 7 654 milliers d'euros l'année précédente, soit une augmentation de 9,67 %.

CHAPITRE 2

FAITS MARQUANTS DE 2024

DÉVELOPPEMENT D'INDICATEURS LIÉS À LA GOUVERNANCE LOCALE

2.1.

Dans le but de proposer de nouveaux indicateurs et outils au niveau local, permettant à terme une aide à la prise de décision (aider les décideurs et les acteurs locaux à déterminer leurs priorités d'action et à objectiver leurs décisions en prêtant une attention particulière aux situations difficiles et aux publics vulnérables), plusieurs chantiers ont été menés en 2024. Visant l'élargissement du socle d'informations au niveau local, ces travaux convergent vers la volonté d'enrichir l'ISADF (Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux) à l'échéance de mai 2025.

Plus largement, pour un enrichissement significatif de l'ISADF, la piste prioritaire poursuivie depuis plusieurs années consistait en la mise en place d'une enquête représentative et harmonisée auprès des citoyens (âgés de 18 ans et plus) des communes francophones de Wallonie. Durant l'année 2023, le cadre méthodologique de cette enquête a été mis en place : construction de 51 clusters homogènes de communes, dimension et mode de l'échantillonnage, administration centralisée de l'enquête, choix des modes de passation de l'enquête (web et papier, selon le dispositif PIMEA créé à l'IWEPS). Les estimations budgétaires ont été ré-établies, soumises au Gouvernement et validées en décembre 2023.

Un marché public européen a pu être mené début 2024, aboutissant à la désignation d'un sous-traitant (la SNEL) pour l'impression des lettres d'invitation, des lettres de rappel, des questionnaires papier et des enveloppes. 102 000 Wallons et Wallonnes étaient concernés par cette enquête et ces courriers. Un suivi de terrain a été mené chez ce sous-traitant afin de vérifier que tout fonctionnait bien (que ce soit par rapport aux volumes considérés ou par rapport aux exigences du RGPD).

Parallèlement, la phase de construction du questionnaire (construction de lots de ques-

tions en rapport avec l'accès effectif à treize droits fondamentaux différents et avec la qualité de vie des citoyens et citoyennes) a duré de fin 2023 à août 2024. Cette phase a nécessité la consultation des membres du comité des référents de l'ISADF, de divers experts thématiques tant internes qu'externes. La relecture et la validation du questionnaire ont aussi été une phase cruciale (divers publics ont été mobilisés via certains PCS, le RWLP, Lire et écrire...).

En septembre 2024, il a été aussi question de construire une version FaLC (Facile à Lire et à Comprendre) du questionnaire, pouvant être mise à disposition sur base volontaire à qui en aurait besoin.

La réception du courrier d'invitation (lettre d'invitation comprenant la description de l'enquête et la marche à suivre pour y participer en ligne + questionnaire papier + enveloppe pré-affranchie) a eu lieu mi-septembre. La réception du courrier de rappel a eu lieu mi-octobre. La phase de collecte a duré jusqu'à la fin de l'année 2024.

Cette enquête de vaste ampleur est déjà un succès du point de vue de l'engagement des citoyens et citoyennes avec un taux de réponse brut avoisinant les 24 %!

Le début de l'année 2025 sera consacré au nettoyage, au redressement et à l'analyse des données récoltées, afin d'en extraire des indicateurs pertinents dans le cadre de l'ISADF.

Parallèlement aux données issues de l'enquête, un travail de recherche et d'exploitation d'informations provenant des sources administratives ou de travaux davantage géomatiques se poursuit. L'agrégation de toutes ces données, ou plutôt des indicateurs qui en découleront, permettra un nouvel ISADF 2025 plus riche et plus complet.

Pour l'ISADF 2025, aux indicateurs issus de cette enquête, seront aussi associés des indicateurs issus de données administra-

tives ou de travaux de type géomatique. Pour les travaux géomatiques spécifiques au développement de l'ISADF, l'IWEPS a travaillé en 2024 aux développements d'un indicateur d'exposition de la population à la pollution de l'air en collaboration avec l'AWAC, d'un indicateur d'accessibilité aux

polarités de base mis à jour avec les données de population 2024.

L'ISADF pourra également bénéficier des travaux de l'IWEPS sur l'accessibilité aux médecins généralistes et des indicateurs développés par l'équipe territoire-mobilité sur l'accessibilité aux transports en commun.

RAPPORT SUR L'ÉCONOMIE WALLONNE DE 2024

2.2.

Le **Rapport sur l'économie wallonne** de 2024 analyse les évolutions macroéconomiques observées en Wallonie au cours de la décennie 2014-2023, en mettant l'accent sur la période récente (2019-2023), marquée par deux crises majeures, la pandémie de la Covid-19 en 2020 et la crise inflationniste de 2022. Sur la base des statistiques macroéconomiques disponibles, complétées par des estimations de l'IWEPS jusqu'à l'année 2023, le rapport permet de mesurer la façon dont les agents économiques wallons ont traversé ces épisodes de crise. Si les constats posés en Wallonie, économie largement ouverte sur l'extérieur, sont en

ligne avec ceux dressés pour la Belgique dans son ensemble ou même la zone euro, la Wallonie demeure confrontée au lendemain de cet épisode de crise à un certain nombre de déséquilibres structurels que le rapport s'attache également à montrer. L'édition 2024 du rapport sur l'économie wallonne fait partie – avec l'indice de situation sociale et le rapport du SPW-DEMNA sur l'état de l'environnement – des analyses de diagnostic qui ont été remises au Gouvernement wallon au printemps 2024, dans le cadre du programme d'évaluation du Plan de relance de la Wallonie.

ENQUÊTE GENDER-BASED VIOLENCE (GBV)

2.3.

En lien avec la DPR et la DPC, l'IWEPS a conduit en 2022 une collaboration interfédérale visant à mener en Belgique l'enquête européenne *Gender-Based Violence* (GBV). Les données finalisées et les indicateurs ont été transmis à Eurostat fin 2023, et un **rapport** présentant les chiffres clés de l'enquête a été publié en avril 2024 par l'IWEPS, en collaboration avec les autres instituts régionaux. Ce rapport a été largement relayé dans la presse tant du côté flamand que francophone. Ces données et les résultats de l'enquête en Belgique ont par la suite fait l'objet de présentations au sein de groupes de recherche dans des universités belges francophones ainsi qu'auprès d'institutions telles

que l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH).

En termes de recherche, des projets mobilisant les données belges et européennes de l'enquête sont en cours de développement.

Les démarches ont également été engagées pour préparer la seconde vague de l'enquête en Belgique et en Europe, avec d'une part la participation de l'IWEPS à la *task force* européenne destinée à préparer le questionnaire et la méthodologie de la future enquête, ainsi que les indicateurs à produire, et, d'autre part, la mise en place de la collaboration interfédérale destinée au suivi de la mise en œuvre de l'enquête en Belgique.

ENQUÊTE BAROMÈTRE SOCIAL DE LA WALLONIE

2.4.

Les résultats de l'enquête Baromètre social de la Wallonie ont été publiés dans un rapport diffusé le 5 février 2024, accompagné d'un *podcast*. Ce **rapport** a été présenté lors d'une conférence de presse, ce qui a entraîné une couverture médiatique significative à travers divers canaux, notamment la presse écrite et la radio. Les thématiques abordées dans cette enquête incluaient le

sentiment d'appartenance, la confiance envers les institutions, les attitudes vis-à-vis du système politique, la transition écologique, la perception du contexte socio-économique et les relations sociales. Les médias ont particulièrement souligné la constatation d'une forte diminution de la confiance politique dans le contexte wallon, à l'approche des élections législatives prévues le 9 juin 2024.

CHAPITRE 3

MISSION DE L'AUTORITÉ
STATISTIQUE WALLONNE

L'ADOPTION DU DÉCRET DU 11 AVRIL 2024 MODIFIANT LE DÉCRET FONDATEUR DE L'IWEPS DU 4 DÉCEMBRE 2003

3.1.

L'interfédéralisation de la statistique officielle a été décidée lors de la sixième réforme de l'État de 2011. En application de cette décision, un **Accord de coopération a été signé en juillet 2014** entre le fédéral et les entités fédérées. Il est entré en vigueur après les actes d'assentiment pris par les législateurs impliqués. Il prévoyait dans son article 36 que le Gouvernement fédéral et les entités fédérées « *désignent, parmi leurs services, un service qui revêt la qualité d'autorité statistique et qui remplit les conditions suivantes* 1° *Le service concerné est organisé par une loi, un décret ou une ordonnance ou en vertu de telles dispositions ; [...]* ».

C'est dans ce cadre que l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme Autorité statistique de la Région wallonne, dans un **arrêté pris en novembre 2015**. Cette désignation attribuait ainsi à l'Institut une mission nouvelle, en plus de sa mission d'aide à la décision telle que fixée dans son **décret fondateur de 2003**. Pour la Région de Bruxelles-Capitale, c'est l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) qui a été désigné comme Autorité statistique sur la base d'une **ordonnance sur la statistique existant depuis 2014, modifiée en 2015**. La mise en application de cette ordonnance a été fixée par l'**arrêté relatif à la coordination de la statistique régionale de novembre 2015, modifié par l'arrêté de mars 2017**. En Flandre, c'est la Vlaamse statistische autoriteit (VSA) qui a été désignée Autorité statistique; le Parlement flamand ayant adopté un **décret sur les statistiques publiques en avril 2016**, repris ensuite dans le **décret de gouvernance de décembre 2018** (titre III, chapitre 3, section 8 « organisation de la politique en matière de statistiques ») et modifié par le **décret du 2 juillet 2021 (section 9)**. Le décret sur les statistiques publiques a été suivi en avril 2016 par un **arrêté du Gouvernement flamand sur les**

statistiques publiques flamandes; arrêté modifié par un arrêté de mai 2019, lui-même modifié par un arrêté en janvier 2022.

Ces instances régionales, désignées comme Autorités statistiques, se voient ainsi attribuer une mission fondamentale dans une société démocratique; à savoir garantir le développement, la production et la diffusion, auprès de toutes les composantes de la société, de statistiques pertinentes, exactes, à jour, accessibles, comparables et cohérentes, permettant d'éclairer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui les concernent. Pour ce faire, cette mission stratégique doit être exercée en répondant à des normes de qualité élevées, fixées par la communauté statistique internationale, précisément « *dans le respect des principes directeurs de la statistique publique, conformément au Code de bonnes pratiques de la statistique officielle européenne fixé par l'Union européenne* (Eurostat) »³.

Dans tous les pays démocratiques, la mise en œuvre de cette mission se fonde sur une législation spécifique, élaborée conformément aux principes statistiques reconnus internationalement, expliquant comment seront organisées toutes les activités de développement, de production et de diffusion des statistiques officielles sur le territoire concerné. Ce cadre légal et administratif de la statistique officielle est généralement référencé sur le site des offices nationaux de statistiques⁴.

En Wallonie, cela s'est concrétisé par l'adoption du **décret du 11 avril 2024 modifiant le décret fondateur de l'IWEPS du 4 décembre 2003**. Sur la base de son **décret modifié, l'IWEPS a désormais deux missions: outre sa mission historique d'aide générale à la décision, il a une nouvelle mission en matière de statistiques officielles en application de l'accord interfédéral de juillet 2014.**

³ Article 36 de l'accord de coopération du 14 juillet 2014 susmentionné.

⁴ <https://statbel.fgov.be/fr/propos-de-statbel/nos-partenaires/portail-statistiques/offices-nationaux-de-statistique>

Ce décret du 11 avril 2024 définit notamment :

- les statistiques officielles : il s'agit d'informations quantitatives ou qualitatives, agrégées et représentatives, caractérisant un phénomène collectif au sein d'une population considérée, qui :
 - répondent aux besoins des utilisateurs;
 - sont développées, produites et diffusées par les producteurs de statistiques officielles conformément aux principes statistiques et au code de bonnes pratiques de la statistique européenne;
 - sont accessibles au public;
 - servent à assurer l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques publiques;
 - sont inscrites dans les programmes statistiques.
- le système statistique wallon : il s'agit de l'organisation composée des producteurs de statistiques officielles, à savoir :
 - l'autorité statistique de la Région (l'IWEPS);
 - les autres producteurs de statistiques officielles. Ceux-ci sont des entités qui remplissent les conditions cumulatives suivantes : (1) elles font partie d'instances qui relèvent de l'autorité de la Région; (2) elles ont la production de travaux statistiques dans leurs missions; (3) elles sont professionnellement indépendantes à l'intérieur de leurs instances respectives pour leurs activités liées au développement, à la production et à la diffusion des statistiques officielles; (4) elles exécutent les activités visées au (3) sous la direction d'un responsable désigné; (5) elles sont identifiées en tant que producteurs de statistiques officielles dans les programmes statistiques annuels;
- le rôle du Comité des utilisateurs, organe représentant les utilisateurs des statistiques officielles auprès du système statistique wallon :
 - participer à l'élaboration des programmes statistiques quinquennaux et annuels;

- veiller à ce que ces programmes statistiques répondent aux besoins prioritaires de la société en matière d'information statistique et évaluer en continu la pertinence des statistiques officielles;
 - faire des recommandations au Gouvernement et au chef statisticien (l'Administrateur général de l'IWEPS) relatives au développement stratégique de la statistique officielle;
 - donner un avis au Gouvernement sur les programmes statistiques quinquennaux et annuels ainsi que sur leur mise en œuvre;
 - examiner les incidences de l'allocation budgétaire sur la mise en œuvre de ces programmes statistiques.
- le rôle du chef statisticien (l'Administrateur général de l'IWEPS) : celui-ci dirige l'Autorité statistique et est responsable de la coordination de toutes les activités de développement, de production et de diffusion des statistiques officielles dans le cadre du système statistique. Ses missions sont les suivantes : (1) défendre l'indépendance professionnelle du système statistique, en dirigeant le développement stratégique et représentant le système statistique à l'échelon fédéral, européen et international; (2) assumer la responsabilité de la coordination des activités du système statistique; (3) élaborer les programmes statistiques annuels et quinquennaux conformément à l'article 17/9 ainsi que les rapports sur leur mise en œuvre; (4) présenter au Parlement les programmes statistiques quinquennaux et annuels et les rapports sur leur mise en œuvre; (5) définir et promouvoir des lignes directrices à appliquer dans l'ensemble du système statistique pour le développement, la production et la diffusion des statistiques officielles; (6) déterminer les activités et les résultats attendus dans le cadre des programmes statistiques annuels et identifier les producteurs de statistiques officielles en charge de ceux-ci..

PARTICIPATION DE L'WEPES AUX TRAVAUX DE L'INSTITUT INTERFÉDÉRAL DE STATISTIQUE (IIS) 3.2.

L'Institut inter fédéral de la statistique (IIS) a été créé pour mettre en œuvre les missions qui lui ont été attribuées dans l'Accord de coopération susmentionné (art. 8 – 9 – 10 – 11) :

- la coordination des programmes statistiques et la rédaction d'un programme statistique intégré;
- la remise d'avis sur les positions belges dans les forums statistiques internationaux;
- la formulation de recommandations méthodologiques aux instances publiques qui élaborent des statistiques publiques;
- le monitoring de la qualité de la production statistique.

Il est géré par un Conseil d'administration composé de six membres :

- le président du Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie,
- le directeur général de Statbel,
- un membre du comité de direction de la BNB,
- les trois hauts fonctionnaires des Autorités statistiques régionales (VSA, IWEPS et IBSA).

Le Bureau fédéral du Plan, les Communautés et la Commission communautaire commune peuvent désigner chacun un représentant ou une représentante, comme observateur ou observatrice au Conseil d'administration de l'IIS.

Depuis sa mise en place en janvier 2016, l'Autorité statistique de la Région wallonne participe aux instances et aux travaux menés par l'IIS. L'Administrateur général de l'IWEPS est membre de son Conseil d'administration et des collaborateurs de l'IWEPS participent aux groupes de travail théma-

tiques permanents mis en place par celui-ci pour préparer ses décisions.

Le groupe de travail « Programmation des travaux statistiques » prépare annuellement le programme statistique intégré, tel que prévu dans l'Accord de coopération. Ce programme porte sur les collaborations statistiques proposées entre les partenaires de l'IIS pour une année. Ces collaborations sont réglées par voie de *Service Level Agreements* (SLA). Les SLA relatifs aux collaborations retenues pour le programme statistique intégré 2024 ont été approuvés par le Conseil d'administration de l'IIS fin 2023.

En 2024, l'IWEPS a participé aux dix-huit collaborations suivantes sur les vingt collaborations reprises dans **le programme statistique intégré de l'IIS 2024** :

- Étude de faisabilité sur la fourniture de statistiques publiques annuelles sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises (prolongation);
- Statistiques de trafic routier (poursuite des travaux);
- Statistiques relatives à la mobilité (récurrent);
- Mise sur pied d'un groupe de travail « Démographie » (poursuite des travaux);
- Développement des statistiques sur l'emploi au niveau du secteur statistique (poursuite des travaux);
- Entreprises actives par taille (poursuite des travaux);
- Amélioration de la qualité des statistiques TVA : volet unités statistiques (prolongation);
- Indice DESI (indice relatif à l'économie et à la société numériques) au niveau régional (poursuite des travaux);

- Détection des besoins de main-d'œuvre des entreprises dont les métiers sont en pénurie (prolongation);
- Développement et harmonisation des statistiques relatives aux sols conformément à l'initiative SOILSTAT (prolongation);
- Hébergements informels (poursuite des travaux);
- Censuses logement – mise en œuvre (nouveau);
- Analyse de la structure des grands groupes d'entreprises (nouveau).

Par ailleurs, suivant la décision du Conseil d'administration de l'IIS de décembre 2020

relative à la publication deux fois par an d'une *Newsletter de l'IIS*, l'IWEPS a participé au groupe de travail *ad hoc* mis en place à ce sujet et à la publication des Newsletters de l'IIS numéros 6 (mars 2024) et 7 (octobre 2024) à travers un [article sur « Le modèle HERMREG, un outil de projection et d'analyse d'impact au niveau régional »](#) et un article sur « [La révision du décret fondateur de l'IWEPS](#) ».

Conformément à l'article 8 de l'Accord de coopération de 2014, l'IWEPS a transmis à l'IIS en décembre 2024 le [Programme statistique annuel 2025 de l'Autorité statistique de la Région wallonne](#).

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'ICN **3.3.**

En application des décisions de la sixième réforme institutionnelle de 2011, l'Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral et les entités fédérées a prévu, outre l'inter-fédéralisation de la statistique, l'intégration des entités fédérées dans le Conseil d'administration de l'ICN (Institut des comptes nationaux) en tant qu'autorités associées. C'est

ainsi que l'Administrateur général de l'IWEPS est membre du Conseil d'Administration de l'ICN et y représente la Région wallonne. Un collaborateur de l'IWEPS représente également la Région wallonne dans un des quatre comités scientifiques qui assistent le Conseil d'administration (le comité scientifique sur les comptes nationaux).

PARTICIPATION À D'AUTRES INSTANCES STATISTIQUES **3.4.**

Le Gouvernement wallon a désigné deux membres de l'IWEPS comme représentant au Conseil supérieur de statistique, en application de [l'AR du 31 mars 1998, modifié par l'AR du 6 décembre 2004](#). Le Conseil supérieur de statistique est un organe consultatif qui « *émet des avis sur toutes les propositions relatives à la politique et aux travaux statistiques, y compris l'élaboration des comptes macroéconomiques, qui lui sont soumises par l'Institut national de statistique, l'Institut des comptes nationaux et par les*

Gouvernements de Communauté et de Région. »

Par ailleurs, deux membres de l'IWEPS participent aux travaux de la Commission Coopération fédérale — groupe de concertation « Inventaire et statistique de recherche et développement » (Belspo), organe subsidiaire de la Commission coopération fédérale dont le secrétariat est assuré par Belspo en application des Accords de coopération de 1991 (remplacé en 2014) et de 1994, adapté en 2006, sur les statistiques de science, de technologie et d'innovation.

CHAPITRE 4

MISSION D'AIDE
À LA DÉCISION ET ACTIVITÉS
SCIENTIFIQUES PAR DOMAINE

L'IWEPS a été chargé par le Gouvernement wallon de réaliser un **programme d'évaluation du Plan de relance de la Wallonie** (PRW) reposant sur trois grands volets⁵ : (1) un diagnostic de la situation sociale, économique et environnementale en Wallonie, (2) une évaluation *ex ante* et (3) une évaluation *ex post* (sur la base d'évaluations thématiques).

Un Comité transversal d'encadrement (CTE) a été mis en place pour accompagner l'IWEPS tout au long des travaux d'évaluation.

En juillet 2022, le programme d'évaluation du PRW a fait l'objet d'une NGW, approuvant la structure de celui-ci et la composition du CTE.

4.1.1. Un diagnostic de la situation sociale, économique et environnementale en Wallonie

Afin de disposer d'un référentiel actualisé du contexte social, économique et environnemental dans lequel se déploie le PRW – sans établir de liens de causalité entre les projets du PRW et des variations qui pourraient être observées en Wallonie –, il a été prévu que l'IWEPS procède à un état des lieux, à deux moments clés de la mise en œuvre du PRW

(2022 et 2024) et au départ de trois sources : le Rapport sur l'économie wallonne (IWEPS), l'Indice de situation sociale de la Wallonie (IWEPS) et le portail de l'État de l'Environnement wallon (DEMNA – SPW ARNE).

Un premier état des lieux a été finalisé en octobre 2022, **le second en avril 2024**.

4.1.2. Une évaluation *ex ante* des effets du PRW

L'évaluation *ex ante* du PRW comprenait deux piliers, apportant des éclairages complémentaires : une évaluation de l'impact macroéconomique du PRW et une évaluation de l'impact du PRW au regard des

17 objectifs de développement durable (ODD/SDG).

Ce volet du programme d'évaluation s'est achevé en 2023.

4.1.3. Des analyses évaluatives thématiques *ex post*

Le troisième et dernier volet du programme d'évaluation consiste en la réalisation d'évaluations thématiques *ex post* ; c'est-à-dire des évaluations de projets dont la mise en œuvre a déjà débuté et dont les effets, *a minima* ceux de court terme, peuvent être observés.

Tel qu'il a été validé en avril 2023, ce volet comprenait un inventaire des évaluations prévues dans le PRW, deux synthèses de travaux de nature évaluative préexistants et

cinq évaluations à mener par l'IWEPS ou sous la responsabilité de l'IWEPS.

En juillet 2024, l'IWEPS a publié un rapport de recherche intitulé « **Éclairage sur l'évaluation des politiques publiques en Wallonie à partir de l'inventaire des évaluations du Plan de relance de la Wallonie** » (2024). Ce rapport s'est construit au départ d'un exercice de centralisation par l'IWEPS de l'information relative aux évaluations en préparation, en cours ou finalisées sur les projets du PRW. Cet exercice a été mené en

⁵ Toutes les informations relatives au programme d'évaluation du PRW, ainsi que les publications qui en découlent, sont accessibles sur le site de l'IWEPS, à l'adresse <https://www.iweeps.be/projet/programme-devaluation-du-plan-de-relance-de-la-wallonie/>

deux vagues de collecte (2022 et 2023), avec l'appui de l'ensemble des SPOCs (*Single Points Of Contact*) et des chefs et cheffes de projets du PRW, et en étroite collaboration avec la Cellule des Stratégies transversales du SPW.

Par rapport aux évaluations *ex post* à mener par l'IWEPS, deux études d'évaluabilité ont été réalisées, l'une concernant « **la commande publique responsable comme levier pour l'économie locale** » et la seconde relative à « **la rénovation énergétique au bénéfice des publics précaires** ». Les synthèses de ces études d'évaluabilité ont été publiées en février 2024.

En outre, en lien avec le rapport de synthèse prévu sur l'économie circulaire, l'IWEPS a accompagné en 2024 les travaux évaluatifs réalisés sur cette thématique (dans le cadre du projet PRW 161f).

Au début de la législature 2024-2029, étant donné le processus de resserrage du PRW (cf. infra – section 4.1.4), les travaux du volet d'évaluation *ex post* ont été suspendus par l'IWEPS, à l'exception de l'évaluation du projet 54 « Réformer et renforcer le système d'aides MEBAR » (au sein de l'évaluation relative à la rénovation énergétique au bénéfice des publics précaires), pour laquelle le travail de terrain avait été engagé avant la fin de la législature 2019-2024.

Conformément aux conclusions de l'étude d'évaluabilité sur l'évaluation du projet 53, une première phase des travaux d'évaluation de ce projet-pilote (pas encore démarré) a débuté au premier semestre 2024. Elle a consisté à concevoir une base de données utiles à la réalisation des trois volets de l'évaluation retenus dans l'étude d'évaluabilité (à savoir : (1) analyse de l'efficacité, de l'impact et de l'efficacité de l'accompagnement, (2) caractérisation des publics

et (3) analyse coût-bénéfice des travaux de rénovation). Ces travaux ont été menés en collaboration avec la SWCS, le FLW et le CEHD. Fin 2024, faute de garantie sur l'octroi d'un budget nécessaire à la mise en œuvre de ce projet-pilote, les travaux d'évaluation ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, l'étude d'évaluabilité préconisait de débiter les travaux d'évaluation du projet 54 dès 2024 et dégage trois volets à l'évaluation : (1) Quelles sont les caractéristiques des ménages bénéficiaires de MEBAR et des logements qu'ils occupent? (2) La réforme de MEBAR opérée en 2022 est-elle efficace? (3) Quel est l'impact des travaux financés grâce à la subvention MEBAR sur le confort et la santé des ménages? Pour répondre à ces questions d'évaluation, l'IWEPS a sollicité et reçu une copie de la base de données reprenant chaque demande d'un subside MEBAR encodée par l'administration depuis 1998. Un travail important de traitement de ces données administratives a été réalisé pour les rendre « analysables ». Par ailleurs, l'IWEPS a conçu une enquête à administrer à des bénéficiaires de la subvention MEBAR. L'administration de ce questionnaire a été confiée aux consultants des Guichets de l'énergie, qui l'ont débutée fin 2024. Enfin, la fin de l'année a été consacrée à une réflexion sur les analyses à mener et à leur programmation dans un logiciel statistique ainsi qu'au début de la rédaction du rapport d'évaluation, qui sortira mi-2025.

Enfin, pour le projet 251, l'étude d'évaluabilité terminée en 2023, les contacts ultérieurs avec la SWL en 2024 et la formation du nouveau Gouvernement wallon en juillet 2024 ont abouti à la conclusion que la pertinence de réaliser une évaluation de ce projet serait rediscutée en 2025.

4.1.4. Appui technique en vue du resserrage du PRW autour de l'objectif de développement économique

Comme annoncé dans la Déclaration de Politique régionale 2024-2029, le cabinet du Ministre-Président a formulé à l'IWEPS une

demande d'appui technique sous la forme d'une analyse en termes de contribution à un objectif de développement économique

des dépenses prévues dans le cadre du PRW. Le périmètre de l'analyse, fixé par le cabinet du Ministre-Président, comportait 250 projets. S'appuyant sur les principes de la comptabilité de croissance, l'IWEPS a scindé le concept de développement économique en deux composantes : la productivité d'une part et l'emploi d'autre part. Par rapport à ces deux composantes, l'IWEPS a apprécié, pour chaque projet, l'impact potentiel attendu à un horizon d'environ dix ans. En l'absence d'outil unique de quantification d'un aussi vaste ensemble de mesures de politique économique, l'IWEPS

a opté pour une appréciation sous forme de jugement d'experts, exploitant au maximum les résultats – tant quantitatifs que qualitatifs – issus des travaux réalisés antérieurement par les équipes de l'IWEPS concernant le PRW. L'IWEPS a remis sa note finale au Gouvernement en septembre 2024. Celui-ci l'a intégrée, au côté d'informations sur les engagements juridiques et budgétaires ainsi que les ressources humaines liées aux projets du PRW, dans son processus global de réflexion et a communiqué sa vision resserrée du PRW en janvier 2025.

TERRITOIRE

4.2.

4.2.1. Observatoire du développement territorial

En 2024, l'ODT a poursuivi la collecte de données relatives au développement territorial, ainsi que la mise à jour des indicateurs précédemment construits (disponibilités foncières, artificialisation, étalement urbain...). Certains de ces indicateurs ont permis d'alimenter la réflexion liée à l'actualisation de la révision du Schéma de développement du territoire (SDT), l'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux, les Indicateurs complémentaires au PIB et les Indicateurs des objectifs de développement durable des Nations-Unies (ODD-UN). Des fiches synthétiques publiées sur le site de l'IWEPS et mises à jour annuellement font état de différentes facettes du développement territorial wallon en reprenant des résultats d'observations

statistiques et spatiales concernant des états du territoire wallon (structure spatiale, utilisation du sol), mais aussi des dynamiques territoriales (mouvements résidentiels...). En 2024, une publication « Regards statistiques » reprenant les principaux indicateurs de suivi de l'artificialisation et de l'étalement urbain a été produite. En sus de ces chiffres, des fiches de développement territorial présentent également des analyses alimentées à partir de différents travaux menés par l'ODT et l'IWEPS, mais aussi par d'autres acteurs du développement territorial wallon (administrations, universités...).

En 2024, l'ODT a également contribué à la publication « Dynamiques Régionales » consacrée aux « sites à réaménager ».

4.2.2. Suivi des Objectifs de développement durable (ODD)

La Communauté internationale s'est unie autour d'un projet commun depuis 2015 : le Programme 2030, comprenant les 17 Objectifs de développement durable (ODD). La Wallonie s'est engagée à atteindre ces objectifs à l'horizon 2030, a adopté en 2022

la Troisième stratégie wallonne de développement durable visant notamment à réaliser un suivi régulier de la mise en œuvre de ces 17 ODD sur son territoire sur la base d'indicateurs, avec des cibles chiffrées.

Le bilan réalisé en 2023 a été actualisé en 2024, avec l'ensemble des données disponibles en décembre 2024. Au total, 113 indicateurs composent le tableau de bord 2023. 74 sont rattachés à un objectif chiffré (valeur cible) faisant partie des 89 objectifs chiffrés wallons à l'horizon 2030 rassemblés au sein de la Troisième stratégie wallonne de développement durable.

A mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030 – il ne reste que six ans – ce suivi 2024 est d'autant plus important pour pointer les domaines dans lesquels des progrès ont lieu en Wallonie mais aussi ceux dans lesquels les indicateurs montrent que la Wallonie n'avance pas suffisamment rapidement vers les ODD, voire régresse.

Ce travail est réalisé par l'IWEPS et la Direction du Développement durable du Secrétariat général du Service public de Wallonie (SPW), en collaboration avec d'autres services du SPW, en particulier le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement pour les indicateurs environnementaux.

Ce tableau de bord en ligne a pour objectif d'informer tous les acteurs wallons en la matière, selon le principe de transparence. Il vise également à stimuler l'action dans les domaines où les efforts doivent être renforcés pour se rapprocher des ODD.

Par ailleurs, l'IWEPS, dans le cadre de l'IIS, participe et contribue au groupe de travail interfédéral sur les indicateurs de développement durable.

4.2.3. Développement et diffusion de WalStat

En 2024, la première fusion de communes wallonnes (Bastogne et Bertogne) a été opérée sur le portail. D'autres fusions pourraient se réaliser dans le futur. Il fallait donc réfléchir à une solution robuste et répliquable qui permette de conserver le plus d'informations possible pour l'utilisateur tout en étant simple et lisible.

Au niveau infracommunal, un nouveau chantier a démarré en 2024 : il s'agit de la révision des secteurs statistiques. La décision de faire une révision et les principes généraux de celle-ci ont été définis avec les partenaires de l'Institut interfédéral de statis-

tique (IIS) au sein d'un *Service level agreement* (SLA) dénommé « REDEGEO ». Chaque institut statistique régional est en charge de la mise en œuvre de la révision des secteurs statistiques de sa région. À l'IWEPS, c'est l'équipe qui a fait le découpage des communes en quartiers statistiques qui s'acquitte de cette tâche. Cela permet de revoir les secteurs statistiques d'une manière qui améliorera la cohérence des quartiers statistiques et donc la qualité des statistiques infracommunales, notamment diffusées sur WalStat.

4.2.4. Accessibilité géographique à la médecine générale

En 2024, en partenariat avec l'AVIQ, l'IWEPS a géolocalisé les données du cadastre des médecins de l'AVIQ en situation 2023 et a entrepris des analyses traitant de l'accessibilité géographique de la population de Wallonie francophone aux services de médecine générale. L'objectif est d'analyser

la répartition géographique de l'offre en médecine générale sur le territoire, mais également de croiser celle-ci avec la demande potentielle en soins, afin notamment d'identifier des situations de sous-offre. Une publication sur le sujet est prévue au premier semestre 2025.

4.2.5. Santé commerciale des centres-villes

L'IWEPS collabore avec la Direction des implantations commerciales (DIC, SPW, Direction générale opérationnelle de l'économie, de l'emploi et de la recherche) autour d'un projet visant à acquérir des connaissances sur le poids commercial des centres-villes et sur l'évolution de la dynamique commerciale au cours du temps. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de l'outil de prospective urbaine développé par la DIC, et en constitue un des volets. La DIC a lancé un ensemble d'enquêtes auprès des commerces localisés dans les périmètres couverts par les Gestion Centre-Ville (GCV). Les données ainsi collectées ont été couplées à

des données tirées des bases de données « Entreprises » de Statbel portant notamment sur l'emploi et le chiffre d'affaires, afin d'étudier l'évolution des centres-villes. L'IWEPS intervient au niveau de l'analyse de ces données couplées. Son intervention porte sur le calcul et l'analyse d'indicateurs agrégés : statistiques descriptives, évolutions sur la période 2017-2022, comparaisons selon le secteur d'activité et le type de nodule commercial (centre-ville *versus* périphérie, etc.). Les résultats préliminaires ont été présentés aux Agences de Gestion Centre-Ville (AGCV) en octobre. Le rapport final est prévu en 2025.

4.2.6. Dispositif de veille prospective

Au cours de l'année 2024, le dispositif de veille prospective de l'IWEPS est entré dans une nouvelle phase de développement. On peut définir la veille prospective comme la collecte continue et structurée d'une diversité d'informations, de manière à comprendre les transformations présentes et futures d'une organisation ou d'un territoire, ainsi que de son environnement. L'IWEPS a opté pour une veille prospective ouverte (par opposition à confidentielle) et de curiosité (par opposition à une veille en lien direct avec la décision), dans le but d'alimenter une culture de l'anticipation, en ligne avec les missions de l'Institut. Alimenté en continu, à

travers l'animation d'un réseau de veilleurs internes et la constitution d'une base de données partagées au sein de la cellule prospective, le dispositif donne lieu à la publication de bulletins périodiques autour de champs de veille sur lesquels suffisamment d'informations ont été rassemblées durant une période considérée, afin de leur donner un éclairage prospectif. **Le premier bulletin** portait sur la thématique de la transition énergétique et de l'action climatique (scénarios de transition énergétique, situation de la Belgique quant au dépassement des limites planétaires, évaluation de politiques climatiques).

4.2.7. Vieillesse au sein des lotissements de Wallonie et densification douce

L'IWEPS a réalisé **une étude sur le vieillissement en bloc des populations au sein des lotissements de Wallonie**. Grâce à des données géographiquement fines, l'objectif était de confronter un exemple précis à la théorie démographique définie dans la littérature. Différents impacts potentiels liés à cette évolution ont ensuite été mis en évidence, à savoir le déséquilibre dans les services publics de proximité, l'inadéquation de

la taille du logement/parcelle par rapport à la taille du ménage, la sous-utilisation du parc de logements et en corollaire son impact sur l'accès au logement et l'artificialisation des sols. Le potentiel de densification douce de ces lotissements a également été abordé afin de répondre aux enjeux du bien-vieillir, mais aussi de limitation de l'artificialisation des sols et de l'étalement urbain.

4.3.1. Monitoring de la population

L'objectif global de ce projet est d'instaurer une veille sur la démographie de la Wallonie, afin de faire face aux principales demandes en la matière (émanant de l'administration, du Gouvernement ou des citoyens), de représenter l'IWEPS dans la sphère scientifique de la démographie belge et de développer une compétence en matière de démographie au sein de l'IWEPS.

L'année 2024 a été notamment consacrée à l'alimentation du volet statistique du site de l'IWEPS, de WalStat et des indicateurs statistiques. Un rapport sur l'état de la démographie wallonne est également élaboré et a pris la forme en 2024, comme les années précédentes, de fiches qui abordent les dif-

férentes facettes de la démographie. Elles sont reprises également dans les *Chiffres clés de la Wallonie* qui ont été publiés en 2024.

L'IWEPS participe depuis près de 30 ans aux groupes d'experts du Bureau fédéral du Plan (BFP) pour l'élaboration des perspectives de population (établissements des hypothèses). Des réunions au Bureau fédéral du Plan se sont tenues avec les instituts de statistiques régionaux (SV, IWEPS, IBSA) et Statbel pour déterminer les hypothèses de mortalité, de migrations externes et de fécondité, des perspectives de population et des ménages, prenant en compte les effets récents de la baisse de la fécondité.

4.3.2. Bases de données démographiques issues du Registre national

Suite au contrat-cadre de confidentialité entre l'IWEPS et Statbel, une copie anonymisée des données individuelles, issues du Registre national, a été transmise à l'IWEPS en 2024 pour l'année 2023.

Cette base de données comporte tous les « états annuels » du 1^{er} janvier 1992 au 1^{er} janvier 2024, ainsi que les différents mouvements de la population (naissances, décès, migrations) enregistrés depuis 1992.

En interne à l'IWEPS, et en collaboration avec les autres instituts statistiques régionaux, le Bureau fédéral du Plan et Statbel, il a été procédé à une série de tests de cohérence et de conformité des données aux statistiques publiées par ailleurs.

Cette base de données représente un *input* pour un ensemble de projets développés à l'IWEPS : base de données WalStat, études portant sur l'aménagement du territoire, séries statistiques chronologiques de l'IWEPS, *Chiffres clés de la Wallonie*, etc.

4.3.3. Utilisation de données mobiles pour un suivi dynamique de la population en Wallonie

Ce projet a pour objectifs, dans un premier temps, de vérifier si les données mobiles sont une source fiable pour le suivi dynamique des déplacements de la population wallonne en proposant une ébauche de méthodologie de validation des données mobiles, et, dans un second temps, d'utiliser

ces informations pour tenter de caractériser les communes wallonnes en fonction de leurs affluences durant les différentes phases de la journée (par exemple, les communes attirant les travailleurs la semaine, les communes de villégiature, les communes « dortoirs »...).

Dans ce cadre, plusieurs actions déjà entamées les années précédentes ont continué en 2024 :

- Élaboration d'une ébauche d'une méthodologie de validation des données de présence fournies par les opérateurs mobiles;
- Collecte d'informations, principalement sur internet, à propos d'événements particuliers (fêtes, foires, manifestations culturelles et sportives...) en Wallonie sur la période étudiée;

- Analyses des données journalières des présences dans les communes wallonnes pour trouver des profils types et des groupes de communes similaires;
- Création d'indices caractérisant le profil de présence journalière de la population dans les communes;
- Estimation de la présence annuelle moyenne dans les communes;
- Comparaison de données mobiles de sources différentes.

4.3.4. Activité statistique santé et handicap

Dans le cadre de l'activité dédiée à la santé, l'IWEPS s'est assuré de la continuité du travail de centralisation des bases de données qui permet aux chercheurs de l'IWEPS et à ceux de la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille des politiques de l'AVIQ l'élaboration scientifiquement fondée d'indicateurs pertinents pour couvrir différents axes de la santé (les bulletins d'état civil des naissances et des décès, l'enquête nationale de santé, accès à l'Échantillon permanent de l'Agence intermutualiste...). De nombreux indicateurs de mortalité, de périnatalité et d'accès aux soins ont pu être mis à jour ou développés grâce à ces bases de données.

La mise à jour du cadastre de l'AVIQ a permis la mise à jour des indicateurs WalStat des médecins généralistes (cf. section 4.2.4.).

En plus de ce travail sur les indicateurs, l'IWEPS a continué à mettre à disposition des données de santé aux organismes qui en formulent la demande, sous forme de bases de données agrégées, de tableaux et de graphiques.

Des échanges de données ont été effectués entre l'AVIQ et l'IWEPS en vue de l'étude de faisabilité de création d'indicateurs sur le handicap à partir des données de gestion de l'AVIQ. La création d'une base de données statistiques est en voie de validation.

L'IWEPS et l'AVIQ ont participé activement au groupe de travail statistique présidé par le SPF Sécurité sociale en vue d'étudier les sources de statistiques sur le handicap et la possibilité d'une harmonisation des statistiques publiées par les institutions actives aux différents niveaux de pouvoir. En particulier, les deux institutions ont co-présidé le sous-groupe sur la comparabilité des données.

Dans le cadre de l'enquête OCDE 2024, pour le chapitre sur l'accessibilité aux soins, l'IWEPS, l'IBSA et Statistiek Vlaanderen ont collaboré, comme l'année précédente, à la fourniture des données et métadonnées et au calcul des indicateurs agrégés d'offre de soins (médecins, infirmiers-infirmières, nombre de lits hospitaliers, durée de séjour à l'hôpital).

4.4.1. Tendances économiques — Analyses conjoncturelles

Depuis 1991, l'IWEPS effectue semestriellement des exercices de prévisions économiques à court terme de l'économie wallonne. Un numéro est paru en 2024. Le numéro habituellement publié au printemps a été remplacé par le Rapport sur l'économie wallonne 2024, paru en avril, dont le premier chapitre dressait un bilan de l'activité économique en Wallonie, jusqu'à la fin de l'année 2023.

Le numéro 66 de *Tendances économiques* est sorti en novembre 2024. Ce numéro comportait des encarts relatifs à l'inflation, à l'évolution des revenus, aux données du chômage et plus particulièrement aux relations entre le chômage, les postes vacants et les ressources consacrées à l'appariement. Il a été réalisé en collaboration avec le service conjoncture de l'IRES (UCLouvain).

4.4.2. Activité statistique Entreprises

En 2023, une note méthodologique a été réalisée, résumant les travaux de la première étape, à savoir les différentes définitions existantes, les différentes sources de données (avantages et inconvénients) et une conclusion de ce qui a été retenu (définition, source de données et population étudiée). Ensuite, a été mise en œuvre une étude de faisabilité sur la production des statistiques sur les entreprises actives par taille (petites, moyennes et grandes entreprises) qui intégrerait la dimension économique, à partir des sources disponibles et selon une ou des définitions existantes (ex. : définition européenne). Si les résultats de l'étude de faisabilité s'avèrent concluants, le développement et l'implémentation pour la production récurrente des statistiques visées au 1^{er} alinéa en vue de leur publication selon les modalités qui conviennent le mieux à chacune des régions seront mis en œuvre, mais de manière cohérente et concertée avec les autres régions. L'IWEPS s'engage à publier un tableau de bord des entreprises pour la Wallonie. L'IBSA s'engage à publier les statistiques sur son site internet. Statistiek Vlaanderen s'engage à publier les statistiques sur son site internet. Dans le cas où l'étude de faisabilité donne

des résultats jugés insuffisants, une note méthodologique sera rédigée reprenant les adaptations nécessaires et les solutions éventuelles permettant d'établir correctement les statistiques sur les entreprises actives par taille (petites, moyennes et grandes entreprises) qui intégrerait la dimension économique.

Le projet a été prolongé jusque fin 2024 dans la mesure où il fallait réfléchir à la localisation des entreprises (au sens statistique). Le rapport final est prévu fin 2024. Ce rapport final clôturera le projet et sera remis aux différents interlocuteurs en février 2025.

En 2024, dans le cadre des collaborations IIS, les différents instituts régionaux, dont l'IWEPS, se sont engagés dans le processus de profiling des groupes. Cela consiste en l'analyse de cinq groupes d'entreprises par institut. Il s'agit d'identifier le périmètre du groupe, c'est-à-dire l'ensemble des unités légales qui dépendent du groupe. Une fois le périmètre défini, il s'agit d'identifier les entreprises (au sens statistique). Ce programme est récurrent jusque 2026 et l'analyse des groupes suivants sera effectuée annuellement par l'IWEPS : Swift, GSK, FLETCHER, FERRERO, EBENIS, AGC.

4.4.3. Modélisation de l'économie régionale : HERMREG

Dans le cadre d'une convention entre l'IWEPS, les autres Instituts de statistique régionaux (SV et IBSA) et le Bureau fédéral du Plan (BFP), l'Institut collabore au projet HERMREG. L'objectif de ce projet est le développement d'un modèle multisectoriel régional de l'économie belge, via une désagrégation régionale des perspectives économiques nationales à moyen terme réalisées par le Bureau fédéral du Plan, la mise à disposition d'une base de données des principaux agrégats économiques régionaux et une analyse de différentes variantes.

Pour l'exercice de 2024, l'IWEPS a d'abord contribué à la réalisation de la **projection 2024-2029** publiée au mois de juillet. En parallèle de l'exercice récurrent, l'équipe de recherche a poursuivi les travaux de la nouvelle phase de développement qui s'étend de 2022 à 2026.

Depuis la fin de la phase précédente (qui s'est clôturée fin 2021), un modèle *bottom-up* adapté à la simulation de chocs économiques régionaux est disponible. Il modélise directement les économies régionales dont l'agrégation représente l'économie nationale. En 2024, il a été utilisé (et, au besoin, adapté) afin de mener une série de simulations-tests régionales, portant sur les « titres-services » et sur une sélection de mesures qui avaient été proposées par les partis politiques et étudiées préalablement par le BFP dans le cadre de l'exercice de chiffrage « DC2024 ».

L'essentiel du travail de l'équipe de recherche s'est néanmoins tourné vers la version *top-down* du modèle sur laquelle reposent les projections annuelles (cette version du modèle désagrège une projec-

tion nationale donnée). L'objectif est d'en étendre le contenu à de nouveaux agrégats, d'en améliorer la prévision de court terme et de renforcer les fondements théoriques des équations économétriques actuelles :

- En 2024, plusieurs composantes de la demande ont ainsi été abordées : les équations relatives au commerce international par région et la consommation des ménages ont été actualisées et la consommation publique a été ajoutée.
- Désormais quasiment complète, l'optique de la demande a dès lors servi de base pour développer une nouvelle façon d'estimer l'activité productive régionale globale (le PIB), une approche plus riche sur le plan économique que celle, essentiellement statistique, aujourd'hui mise en œuvre dans les perspectives annuelles. Il faudra encore en dériver des résultats sectoriels.
- L'optique des revenus du modèle s'est, quant à elle, étoffée d'une mesure des revenus régionaux bruts. Concernant le marché du travail, l'amélioration de la modélisation des flux de navettes interrégionales s'est poursuivie.
- Enfin, afin d'améliorer la prévision à court terme de la valeur ajoutée par région et par branche d'activité, une étude a été confiée à une équipe académique qui a proposé une stratégie basée sur l'estimation conjointe de multiples modèles économétriques ainsi qu'une procédure de sélection et de synthèse des résultats obtenus. Elle a abouti à un outil que l'équipe du projet pourra reprendre en main.

4.4.4. LAMARTRA — *Bridging decarbonization and labour market in sustainability transitions*

LAMARTRA est un projet de recherche financé par BELSPO dans le cadre du programme BRAIN-be 2.0 phase 2 (2018-2023). Il est porté par un consortium d'universités composé de

l'ULB (CEDD - Prof. Tom Bauler), de la KUL (HIVA - Dr. Karolien Lenaerts), de l'UCL (CRIDIS - Prof. Isabelle Ferreras), de l'ULg (SPIRAL - Prof. Pierre Delvenne) et de l'IWEPS.

Ce projet est financé par le programme pour quatre ans à partir du 1^{er} février 2021.

L'IWEPS a été sollicité par l'ULB pour participer à ce consortium afin de développer les aspects prospectifs de la recherche.

Faisant le pont entre les analyses des transformations du travail et les politiques d'atténuation du changement climatique, le projet LAMARTRA vise à développer des scénarios de politiques publiques en la matière. Il vise à proposer des réponses aux questions : comment comprendre les développements en cours et futurs des transitions bas-carbone et sur le marché du travail, et quelles stratégies de gouvernance sont possibles en Belgique pour assurer la poursuite conjointe d'objectifs climatiques et d'emploi « justes » ?

Les objectifs de recherche poursuivis par le projet sont :

- Développer et opérationnaliser un cadre conceptuel intégré qui articule les processus de transition « bas carbone » et « marché du travail ».
- Cartographier le profil des travailleurs dans les entreprises industrielles à forte intensité en carbone (secteurs ETS) et

dans d'autres secteurs fortement émetteurs.

- Élaborer des scénarios prospectifs avec les principales parties prenantes pour identifier l'éventail des futurs possibles et souhaitables reliant les processus de transition bas-carbone et sur le marché du travail dans les secteurs sélectionnés ;
- Identifier les défis et les stratégies de gouvernance des transitions dans des cas sélectionnés ;
- Concevoir des mix de politiques publiques appropriés pour relier les « deux transitions », éclairées par une analyse interdisciplinaire et une discussion des implications en matière de gouvernance ;
- Tester, diffuser et exploiter les résultats et les synergies de ces activités de recherche.

En 2024, le consortium a développé un travail de terrain dans le secteur agricole et une analyse quantitative de l'évolution des emplois « verts » / « *green jobs* ». En collaboration avec le laboratoire SPIRAL de l'ULiège, l'IWEPS a réalisé des ateliers prospectifs dédiés à la « double transition » (écologique/sur le marché de l'emploi) dans le domaine de la construction. Voir : <https://lamartra.be>

4.4.5. L'autonomie alimentaire pour la Wallonie : quelles pistes pour 2040 ?

Les changements climatiques affectent de nombreux secteurs d'activité. Parmi ceux-ci, celui de l'agriculture n'est pas un des moins préoccupants. Par ailleurs, la pandémie de Covid-19 et l'actuelle guerre en Ukraine ont rappelé à quel point certains territoires sont dépendants des échanges internationaux pour leur approvisionnement alimentaire.

Dans ce contexte, de nombreux acteurs s'interrogent sur les risques de pénurie alimentaire que pourraient connaître les pays européens. Les autorités régionales wallonnes, quant à elles, sont déjà conscientes des enjeux de la sécurité et de la souverai-

neté alimentaire. Plus particulièrement, le Plan de relance wallon (PRW) a consacré l'amélioration de cette souveraineté comme axe prioritaire de développement économique régional et identifie plusieurs objectifs opérationnels pour parvenir à celui-ci.

Soucieux de contribuer à la réflexion des autorités régionales, l'IWEPS a amorcé, en 2022, une réflexion prospective à propos de la résilience et la souveraineté alimentaire de notre région à l'horizon 2040-2050. En 2024, un **cahier de prospective** a été publié et un **second Futurama** a été organisé.

4.4.6. Estimation de l'offre d'hébergements touristiques en exploitation

De nombreux hébergements touristiques sont exploités sur le territoire wallon. Certains d'entre eux ne sont pas repris dans les bases de données administratives existantes au CGT et servant de base à plusieurs indicateurs officiels sur l'offre touristique en Wallonie.

Par ailleurs, l'enquête menée par Statbel⁶ auprès des hébergements touristiques porte sur une population très large d'hébergements⁷ mais ne couvre néanmoins pas l'ensemble de ceux-ci.

Afin de disposer d'une vue plus complète de l'offre et de l'activité des hébergements touristiques, l'IWEPS et le CGT ont enrichi

les bases de données administratives dont dispose le CGT avec des données recueillies sur les sites des plateformes de réservation.

Ce travail a nécessité un développement méthodologique innovant pour identifier de manière automatisée les doublons existants entre les deux bases de données en recourant à des outils de recherche floue. Cette méthodologie, encore expérimentale, permet de disposer d'une vue plus exhaustive de l'offre d'hébergements touristiques en exploitation. La publication des résultats est prévue en 2025.

4.4.7. Rapport sur le poids économique, social et environnemental du tourisme

Pour compléter les indicateurs habituellement utilisés pour mesurer l'activité touristique, l'IWEPS et l'Observatoire wallon du Tourisme (OwT) du CGT ont construit au cours des dernières années plusieurs indicateurs relatifs aux dimensions sociales, environnementales et d'accessibilité du tourisme en Wallonie. Ces indicateurs viennent compléter les indicateurs sur le poids économique du tourisme qui existent

depuis plusieurs années et portent par exemple sur les nuitées dans les hébergements ayant le label clé verte ou l'impact CO2 des déplacements touristiques.

L'ensemble de ces indicateurs a été intégré en 2024 en une publication unique intitulée « **Le poids économique, social et environnemental du tourisme en Wallonie** ». Le document sera actualisé chaque année.

MARCHÉ DU TRAVAIL

4.5.

4.5.1. Assistance méthodologique au FEDER et Fonds social européen

L'IWEPS a poursuivi sa collaboration avec les administrations en charge de la gestion des Fonds structurels européens en Wallonie. Cette assistance méthodologique a consisté notamment en une aide à la rédaction des cahiers des charges des évaluations des programmes, la participation aux comités d'accompagnement des diffé-

rentes évaluations, le calcul d'indicateurs de contexte et de réalisation, et l'information des comités de suivi annuels des programmes sur la conjoncture économique et sociale régionale. En plus de ces tâches récurrentes, l'IWEPS a réalisé **l'examen à mi-parcours de la programmation FSE 2021-2027**.

⁶ Régie par l'arrêté royal du 12 janvier 2015 prescrivant une statistique mensuelle du tourisme et de l'hôtellerie.

⁷ 3 392 hébergements pour l'année 2023 sur laquelle porte l'analyse.

4.5.2. Comptes de l'emploi

Les comptes de l'emploi constituent un système de statistiques intégrées et cohérentes dans le domaine du marché du travail. Les données de base sont saisies au niveau territorial le plus fin possible, à savoir le niveau communal. Les comptes de l'emploi comprennent deux volets : un volet offre de travail (des travailleurs) et un volet demande de travail (des entreprises). L'objectif général du projet est de rassembler et estimer les statistiques nécessaires à l'analyse du marché du travail wallon (statistiques cohérentes du niveau local au niveau régional et harmonisées avec les estimations réalisées au niveau fédéral et dans les autres régions) et d'analyser ces données.

En 2024 : collecte, traitement et contrôle des données nécessaires à l'actualisation des séries constitutives des comptes de

l'emploi pour la période 2019-2023, demande de données particulièrement détaillées destinées à estimer le nombre de frontaliers sortants et le nombre de doubles comptages de personnes connues de plusieurs organismes (ONSS, ORPSS, INASTI, ONEm) auprès de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale, réponses à des demandes extérieures.

De plus, des données suffisamment détaillées de 2019 à 2023 ont été obtenues suite à l'accord accordé par le CSI pour pouvoir en faire la demande à l'ONSS dans le cadre de l'estimation des comptes de l'emploi wallon ; cette autorisation n'a été accordée que jusqu'en fin septembre 2024. L'estimation de la population active communale de 2019-2023 a ainsi pu être révisée et a remplacé l'estimation temporaire et incomplète faite en 2023.

4.5.3. Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail (Dynam-Reg)

Le projet Dynam-Reg comprend selon la convention couvrant la période 2023-2025 établie entre l'ONSS, d'une part, et l'IWEPS pour la Wallonie, l'IBSA pour Bruxelles et le Département WSE pour la Flandre, d'autre part : la mise à jour et diffusion sur internet des données et indicateurs relatifs à la dynamique de l'emploi et la dynamique des travailleurs au niveau des marchés de l'emploi régionaux deux fois par an, les développements suivant : l'estimation de ces indicateurs à un niveau infrarégional (bassins d'emploi, régions de référence, centres urbains...), l'ajout de caractéristiques relatives aux travailleurs (salaire, niveau scolaire, nationalité...), des données relatives à la transition entre emploi salarié et emploi indépendant, la mesure de la dynamique de long terme (supérieur à un an) et l'ajout de tableaux interactifs sur le site internet

Toutes les données Dynam-Reg sont disponibles sur le [site de Dynamstat](#). Elles sont publiées chaque année par l'IWEPS sous la forme d'une [fiche statistique sur le site de l'IWEPS](#) et dans les *Chiffres clés de la Wallonie*.

En 2024, le site de Dynamstat a été entièrement repensé, les données sont désormais disponibles sous forme de graphiques dynamiques réalisés sur la base du logiciel Tableau.

En juin 2024, pour la première fois, les chiffres de la dynamique de travailleurs ont pu être reliés aux données du Datawarehouse Marché du Travail/Protection sociale de la BCSS, ce qui permet de disposer désormais d'informations sur la position socio-économique avant l'entrée ou après la sortie, le niveau d'éducation de l'employé, l'origine et le type de ménage dans lequel vit le travailleur, et ce à l'échelle de la population.

Le 12 septembre 2024, l'équipe Dynam a organisé le Colloque Dynam-Reg, qui était entièrement consacré à la dynamique du marché du travail belge. Les présentations sont disponibles sur le site [Dynam-Reg](#).

À cette occasion, un [numéro thématique de la Revue belge de Sécurité sociale](#) (n°3/65) consacré à la dynamique du marché du travail et aux transitions pendant la carrière a été publié. Il comprend notamment un

article rédigé par l'IWEPS : [Dynam-reg](#), source de nouveaux indicateurs clés pour l'analyse du marché du travail en Wallonie (.pdf) (Valérie Vander Stricht, Matthieu Delpierre et Olivier Meunier).

En décembre 2024, les données définitives relatives à la dynamique entre les quatrièmes

trimestres 2021 et 2022 (estimations définitives) et 2022 et 2023 (estimations provisoires) ont été publiées et analysées par Tim Goesaert, Karen Huysmans, Thomas Boogaerts, Ludo Struyven et Peter Vets dans le Release Q4 2024 « Poursuite du ralentissement de la dynamique de l'emploi en 2023 ».

4.5.4. Intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie

Grâce au financement IPRA octroyé par l'IWEPS de 2019 à 2023, Mathilde Pourtois poursuit à l'UCLouvain (Saint-Louis Bruxelles) une recherche doctorale portant sur l'insertion des jeunes wallons sur le marché du travail. Ce projet de recherche a pour objectif d'évaluer, à l'aide de méthodes microéconométriques, deux types de politiques d'emploi : d'une part, le versement d'allocations d'insertion aux jeunes chômeurs de longue durée, d'autre part, une subvention à l'embauche ciblée sur les jeunes peu scolarisés.

Le premier chapitre porte sur les effets des aides *Impulsion moins de 25 ans* sur le passage à l'emploi des jeunes ciblés. En 2024, un article scientifique a été publié sous forme de working paper (LIDAM Discussion Paper IRES 2024/09 et Global Labor Organization Discussion Paper 1451) et a été soumis au Berkeley Electronic Journal of

Economic Analysis and Policy (*revise and resubmit*).

Le second chapitre aborde la réforme des allocations d'insertion et son impact sur la décision des jeunes de quitter ou non le foyer familial et sur l'emploi. Il se focalise principalement sur les diplômés du supérieur.

Enfin, le troisième chapitre s'intéresse aux effets de cette même réforme sur les jeunes peu scolarisés. Plus spécifiquement, le chapitre étudie l'impact de l'allongement du stage d'attente sur l'emploi, la dépendance au revenu d'intégration sociale et sur le statut de NEET (*not in employment, education or training*). En 2024, la méthode économétrique a été peaufinée et mise en œuvre.

La thèse est en voie d'achèvement et la défense de thèse de Mathilde sera programmée dans le courant de l'année 2025.

4.5.5. Incitants financiers à la formation des demandeurs d'emploi

Depuis les années 2018-2019, dans le cadre de la politique de lutte contre les pénuries d'emploi pour certains métiers et, plus précisément, dans son volet formation, un nouveau type d'instrument public est mobilisé : l'incitant financier. En septembre 2018, l'« Incitant+ » ou « Incitant350 » a été mis en œuvre. En janvier 2022, la « Prime Construction » ou l'« Incitant 2000 » a été mis en place. Enfin, le contexte dans lequel sont mis en œuvre ces différents incitants a changé en janvier 2023 avec le doublement des aides financières en cours de formation (de 1€ à 2€ par heure de formation suivie).

Ces différentes modifications dans les incitants financiers à la formation peuvent éclairer différents effets de ces incitants qui entendent engendrer une augmentation du nombre de personnes formées, davantage encore pour les métiers en pénurie, et in fine, une diminution des pénuries d'emploi pour ces métiers.

En 2024, la demande de données ad hoc auprès du Forem a abouti et un travail de nettoyage des données a commencé. Une première étude longitudinale des entrées en formation dont celles relatives à des métiers en pénurie et une estimation de l'effet causal de l'incitant 350 seront menées en 2025.

4.6.1. Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs

L'IWEPS est partie prenante du projet « Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs », piloté par le Secrétariat général du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (accord de coopération de mars 2014). L'objectif est la mise en place d'une base de données pérenne mettant en relation des données de l'enseignement obligatoire, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement de promotion sociale, des opérateurs de l'alternance, des dispositifs de formation professionnelle wallons et bruxellois et du *datawarehouse* Marché du Travail et Protection sociale de la BCSS. L'enseignement et la formation financés par la Communauté germanophone sont également couverts par le dispositif. Un tel système d'information doit permettre une analyse approfondie des trajectoires à l'intérieur du système éducatif, puis dans l'emploi et la formation professionnelle continue sur la base d'un suivi de cohortes successives. Ce suivi s'effectue sur une période de dix ans après la sortie de formation initiale. Dans ce cadre, l'IWEPS et le MFWB collaborent avec l'ETNIC (opérateur informatique) et la BCED (tiers de confiance). L'IWEPS est impliqué, depuis le lancement du projet, dans la conception et la mise au point de l'outil, et

dans l'analyse des données et l'élaboration des premiers indicateurs. Il participe activement au comité de pilotage du projet.

À l'heure actuelle, les sources de données suivantes ont été couplées et intégrées dans la base de données pour la cohorte de sortants de 2013-2014 : les données de l'enseignement secondaire obligatoire en FWB, les données de l'enseignement supérieur non universitaire et universitaire en FWB, les données relatives à l'enseignement secondaire et supérieur en Communauté germanophone, les données de l'IFAPME (formation en alternance en Wallonie), ainsi que les données relatives au marché du travail (Banque Carrefour de la Sécurité sociale). L'intégration des données relatives aux dispositifs de formation professionnelle (FOREM, Bruxelles-Formation et ADG) est en cours. En ce qui concerne les analyses des données, l'année 2024 a été consacrée à l'exploration des données relatives au marché du travail (BCSS) et à la construction de premiers indicateurs agrégés sur l'entrée sur le marché du travail des sortants diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur en FW-B.

4.6.2. Indicateurs sur l'éducation et la formation

L'IWEPS calcule chaque année une série d'indicateurs sur l'éducation et la formation à partir de différentes sources de données : le Censur 2021 (Statbel), l'Enquête sur les forces de travail (EFT, Statbel), les données sur les élèves inscrits dans l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone, ainsi que les données relatives à l'accueil de la petite enfance en FWB et en Communauté germanophone. Ces indicateurs concernent notamment le niveau de diplôme, la relation entre diplôme et statut sur le marché du travail, la transition enseignement-emploi (NEET, abandon scolaire

précoce, etc.), la couverture en places d'accueil pour la petite enfance, les lieux de domicile et de scolarisation des élèves (au niveau communal), le retard scolaire dans l'enseignement secondaire. Ces indicateurs sont publiés sur le site internet de l'IWEPS (notamment sur le portail WalStat et/ou sous forme de fiches dans les *Chiffres clés de la Wallonie* et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet). Pour partie, ces indicateurs servent à alimenter d'autres projets et publications de l'IWEPS, et notamment l'indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) et l'indice de situation sociale (ISS).

4.6.3. Priorités de formation pour la Wallonie

Dans le cadre d'un projet de réforme des incitants financiers à la formation des salariés, le cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Formation a demandé à l'IWEPS d'identifier, d'une part, des domaines de formation prioritaires et, d'autre part, des critères d'agrément des formations éligibles au dispositif du Chèque formation.

Pour ce faire, l'IWEPS a réalisé une enquête adressée à un panel d'experts de l'économie wallonne et de la formation profession-

nelle et a réalisé une trentaine d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurs patronaux, syndicaux, administratifs, économiques et du monde de la formation.

Le **rapport** adressé en janvier et publié en juin 2024 comprend un ensemble de propositions sur des priorités de formation articulées aux orientations du Plan de relance pour la Wallonie et une dizaine de pistes de réflexion sur les caractéristiques des formations éligibles.

INÉGALITÉS SOCIALES

4.7.

4.7.1. Indicateurs de pauvreté

En 2024, ce projet a vu la publication d'une quinzaine de fiches présentant chacune un indicateur relatif à la pauvreté en Wallonie. Cela a permis la constitution d'un chapitre

« Inégalités sociales » dans *Les Chiffres clés de la Wallonie*, contextualisant et analysant ces indicateurs, ainsi que la publication du *Tableau de bord de la pauvreté en Wallonie*.

4.7.2. Développement et calcul de l'Indice de situation sociale (ISS)

Dans le cadre de ses travaux sur les indicateurs complémentaires au PIB, l'IWEPS a construit et publié au mois de décembre 2024 son **onzième exercice de l'Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS)** et mis à jour le site <https://icpib.iweeps.be/indice-situation-sociale-wallonie.php>.

L'ISS vise à dresser le bilan annuel du progrès social de la Wallonie en comparaison avec l'évolution du PIB/habitant, sur une période de vingt années. Cet indice permet

d'apporter des balises pour suivre, année après année, depuis 2004, l'évolution d'indicateurs de l'état de la situation sociale et des déséquilibres socio-économiques. Il s'articule autour de dimensions généralement reconnues comme constituant des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population (démographie, santé, logement, formation, sécurité, culture, valeurs, revenu, emploi).

4.7.3. Les Relais sociaux de Wallonie

En 2024, le travail de collecte des données auprès des services partenaires des relais sociaux de Wallonie a été poursuivi en collaboration avec les relais sociaux de Wallonie. L'intégration des données issues

de nouveaux services partenaires des relais sociaux intercommunaux s'est poursuivie en 2024. Celle-ci devrait encore être élargie au cours des années à venir.

4.7.4. Regards croisés des travailleurs sociaux sur l'hébergement d'urgence en Wallonie. Enjeux, évolutions et perspectives

En collaboration avec les neuf relais sociaux urbains et intercommunaux de Wallonie, l'IWEPS a organisé un séminaire consacré à l'état des lieux de l'hébergement d'urgence, auquel ont participé 65 travailleurs et travailleuses sociales. Le travail en atelier a porté sur quatre thématiques : (1) le principe d'inconditionnalité de l'accueil dans un contexte de saturation de l'offre; (2) les alternatives innovantes au modèle de l'abri de nuit; (3) les évolutions du travail social; (4) les possibilités et limites du post-hébergement d'urgence. Au préalable, une dizaine

d'entretiens environ avait été réalisée dans des abris de nuit et des maisons d'accueil.

Combinant données quantitatives et qualitatives, un **rapport** écrit contextualise les débats tenus lors de ce séminaire en présentant l'offre globale des services, leur utilisation et quelques caractéristiques des publics usagers de ces services. Dans un second temps, ce rapport synthétise le travail d'analyse atelier par atelier, puis dégage les principaux enseignements transversaux.

Cinq réunions ont réuni à l'IWEPS les relais sociaux de Wallonie, l'OWSA et le SPW.

4.7.5. Quels futurs pour les politiques de lutte contre la pauvreté infantile à l'horizon 2040 ?

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'IWEPS et l'AVIQ et s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de sortie de la pauvreté adopté par le Gouvernement wallon en novembre 2021.

Il se focalise sur les futurs possibles des outils d'action publique de lutte contre la pauvreté des enfants.

Les objectifs du projet sont :

- Réfléchir à l'évolution du rôle des politiques régionales et communautaires sur la pauvreté infantile pour, d'une part, comprendre ce qui est envisagé comme un problème public (« la pauvreté infantile ») et, d'autre part, étudier les effets possibles des politiques régionales et communautaires sur celui-ci;
- S'intéresser à l'« enfant » comme destinataire d'une action publique spécifique composée de dispositifs et d'outils relevant d'une pluralité de champs d'action (social, éducatif, économique...) qui varient en fonctions des âges (de la naissance à la fin des études secondaires);
- Développer une approche prospective de nature « exploratoire » visant à identifier

quatre à cinq scénarios contrastés pouvant nourrir les futures politiques régionales et communautaires en matière de lutte contre la pauvreté infantile;

- Mettre en place une large participation des acteurs institutionnels et de terrain en lien avec la pauvreté et les politiques de l'enfance ainsi que des experts.

Au cours du premier semestre 2023, l'équipe IWEPS-AVIQ a clôturé la deuxième phase du projet dédiée à la réalisation d'un « diagnostic prospectif », entamée en septembre 2022. Ce diagnostic permet de définir le système de variables qui conditionnent l'état de la pauvreté infantile en Wallonie ainsi que les réponses politiques qui lui sont apportées. Le travail de l'équipe a visé à stabiliser la représentation du système prospectif et à développer la base prospective sur laquelle sont élaborés les scénarios exploratoires de la recherche.

Au cours du second semestre 2023, l'équipe a entamé le développement des scénarios prospectifs. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'une série d'ateliers rassemblant des experts thématiques et les parties prenantes des politiques de lutte contre la pauvreté des enfants. Ces ateliers ont permis de mettre au point une première version

des scénarios qui a été communiquée au Comité de suivi du projet fin décembre 2023.

Ces scénarios ont été finalisés dans le courant du premier trimestre 2024. Le projet a

pris fin en avril 2024 et le rapport de recherche final a été publié en juin 2024 sous l'intitulé :

Lutter contre la pauvreté des enfants en Wallonie : une analyse prospective.

4.7.6. Développement d'indicateurs de loyers

En partenariat avec Statbel, l'IBSA et Statistics Vlaanderen (à travers un *Service Level Agreement (SLA)*, dans le cadre de l'Institut interfédéral de statistique), l'IWEPS contribue à l'obtention régulière de données issues de l'enregistrement des baux de manière à pouvoir actualiser annuellement

les indicateurs développés précédemment et à pouvoir en développer d'autres en croisant ces données avec celles du cadastre.

Ce SLA a été finalisé en 2023 et un nouveau SLA visant à mettre en œuvre ces indicateurs sera mis en place en 2025.

4.7.7. Amélioration du volet logement du Censur 2021.

En 2024, en partenariat avec Statbel, l'IBSA, Statistics Vlaanderen et le Bureau fédéral du Plan (à travers un *Service Level Agreement*, dans le cadre de l'Institut interfédéral de statistique), l'IWEPS contribue à l'amélioration des données sur le logement pour le Censur 2021 : création de nouvelles variables et

amélioration de variables existantes. Cela vise notamment à pouvoir caractériser les propriétaires de logements, en définissant deux types de propriété permettant de relier les logements à leur(s) propriétaire(s) : une propriété patrimoniale et une propriété d'usage.

GENRE

4.8.

4.8.1. Genre et revenus

Suite aux travaux menés précédemment par l'IWEPS sur les inégalités de revenus entre femmes et hommes, l'IWEPS a pu dévelop-

per un **set d'indicateurs portant sur le genre**, dont l'accent est fortement marqué sur les inégalités de revenus et de salaires.

4.8.2. Thèse de doctorat Violence conjugale et santé mentale

Ce projet de thèse, débuté en 2024, porte sur l'analyse des trajectoires de vie de femmes qui sont actuellement en incapacité de travail pour des raisons liées à des troubles mentaux et qui ont connu, au cours de leur vie, des épisodes de violences avec leur partenaire ou ex-partenaire.

Il vise à identifier la nature des épisodes de violences conjugales (formes de violence, intensité, accumulation...) dans les trajectoires de vie de ces femmes et à analyser les conséquences de ces expériences de violence sur le plan de la santé mentale (pathologies, comportements à risque...), sur

le plan psychologique (estime de soi, confiance en soi, peur, etc.) et, enfin, sur le plan collectif et social.

Il présente l'avantage de s'intéresser, grâce à des méthodes qualitatives de collecte de données, aux biographies des femmes victimes de violences conjugales et à retracer leurs trajectoires de vie (professionnelle, familiale, résidentielle, amoureuse...) et leur parcours de soins et demande d'aide auprès des professionnels de la santé et d'autres acteurs institutionnels et non institutionnels (rôle des réseaux sociaux, de la famille...).

L'objectif est d'examiner les conséquences psychologiques (perte de confiance, d'estime de soi...), sociales (isolement, retrait professionnel...) et en santé (comportements à risque, dépression, troubles anxieux...) associées à différentes formes de violences survenues dans la trajectoire des femmes, en intégrant une dimension temporelle

Un travail de rencontres et de présentation des travaux de l'IWEPS auprès de différents acteurs et actrices de terrain (mutualités, associations...) a été initié en 2024.

4.8.3. Développement d'une culture externe par l'élaboration et la diffusion de concepts et approches partagés sur le genre

L'IWEPS, dans sa volonté d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs et actrices à la nécessaire prise en compte du genre dans les politiques publiques, a décidé de développer une culture externe par l'élaboration et la diffusion de concepts et d'approches partagés sur le genre.

C'est dans le cadre de cet objectif que s'inscrit la participation de l'IWEPS, pour la deuxième année consécutive, à deux récents certificats interuniversitaires portant sur la problématique des violences de genre (Henallux et ULB).

Un premier certificat interuniversitaire — haute école consacré aux discriminations et violences basées sur le genre a vu le jour en 2023. La volonté de ce certificat est de permettre aux professionnels de première ligne des secteurs de la santé, du psychosocial,

du judiciaire, de la communication et de l'éducation de comprendre et repérer les violences basées sur le genre afin de mieux y répondre et de les prévenir.

Dans le cadre de ce certificat et à la demande d'Henallux, l'IWEPS a réalisé en 2024, comme en 2023, deux modules spécifiques consacrés aux statistiques sur les violences sexuelles et conjugales et aux normes de genre et à leurs effets, notamment en prenant appui sur un ensemble de concepts et de données disponibles en lien avec la thématique des violences de genre : « État des lieux chiffrés sur les violences de genre. Cadre de référence au niveau national et international sur les violences sexuelles et les violences conjugales » et « La construction des normes de genre et leurs effets » le 15 octobre 2024 à Namur.

4.8.4. Plan Genre 2020-2024

Dans le cadre de l'évaluation du Plan Genre 2020-2024, l'IWEPS a mobilisé une équipe *ad hoc* rassemblant des compétences tant scientifiques qu'administratives (notamment pour les mesures liées au budget et aux marchés publics), afin d'évaluer la pertinence des mesures du Plan Genre et de déterminer leur contribution à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

Quatre *focus groups* ont été organisés, mobilisant 38 chercheurs et chercheuses et membres du personnel administratif (24 femmes et 14 hommes). Chaque groupe, composé d'hommes et de femmes, était chargé d'examiner une sélection de mesures en fonction des thématiques de recherche des participants et participantes, de leur expertise dans le domaine ou de

leurs travaux récents. L'analyse a porté sur plusieurs aspects clés :

- L'efficacité des mesures et leur impact réel sur la réduction des inégalités entre les sexes;
- La pertinence et la priorité de ces mesures dans les différents domaines concernés;
- Les manquements et défauts éventuels, ainsi que les suggestions et améliorations possibles.

Les *focus groups* se sont tenus entre décembre 2024 et janvier 2025, avec des sessions d'une durée moyenne de deux heures. Les discussions ont été enregistrées et des notes ont été prises afin d'assurer une

analyse complète du contenu. L'exploitation des données s'est déroulée en deux étapes : une analyse distincte pour chaque *focus group*, suivie d'une identification des tendances transversales.

Enfin, les participants et participantes ont eu l'occasion de relire le document de synthèse final et de faire part de leurs commentaires. La version finale intègre leurs retours et observations afin d'assurer une restitution fidèle et pertinente des échanges. Le document a été transmis à la Direction de l'intégration des personnes d'origine étrangère et de l'Égalité des chances en vue d'alimenter le travail préparatoire dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan Genre.

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

4.9.

4.9.1. Statistiques et indicateurs de la mobilité

En 2024, plusieurs axes sont privilégiés par les travaux en matière de mobilité et notamment celui visant la consolidation des données et des statistiques (en termes de disponibilité, de limites, de contraintes et de méthode) et définition d'indicateurs et de recherches en lien avec les thématiques transports et mobilité à partir de différentes sources existantes, régionales, fédérales et internationales; ce qui a notamment permis :

- la mise à jour des indicateurs **sur le site de l'IWEPS**, participant à la construction d'un référentiel scientifique en matière de statistiques de mobilité; et cela en partenariat avec les acteurs régionaux concernés;
- l'intégration d'éléments sur la mobilité dans des ouvrages collectifs régionaux et

dans les publications IWEPS, notamment **les Chiffres clés de la Wallonie**;

- la mise à disposition des informations, la diffusion des indicateurs et données via le site de l'IWEPS (rubrique indicateurs statistiques, Chiffres clés de la Wallonie et outil WalStat) et autre communiqué de presse dans le cadre de la Semaine de la mobilité;
- la valorisation à travers nos réseaux d'échanges et d'autres comités ainsi qu'en réponse à des demandes extérieures;
- l'élaboration des programmes statistiques dans le cadre de l'IIS (voir ci-dessous) relatifs à la mobilité.

4.9.2. Tableau de bord de la mobilité et partenariat étroit entre l'IWEPS et le SPW MI

Tenant compte des documents stratégiques et des politiques de mobilité du Gouvernement, l'IWEPS et le SPW Mobilité Infrastructures (Direction des études stratégiques et de la prospective) ont décidé de travailler en partenariat étroit et de s'engager dans l'élaboration d'un **Tableau de bord de la mobilité** (TBM), en collaboration avec d'autres administrations régionales wallonnes. Son objectif principal est de fournir un référentiel commun au travers de la mise en place d'un système de collecte, de centralisation et d'analyse des données visant à assurer un monitoring de la mobilité régionale.

Le travail de consolidation des données et autres indicateurs s'est poursuivi en 2024 et

s'est concrétisé en la production d'une dizaine de fiches-indicateurs traitant des diverses facettes de la mobilité tant au niveau du transport des personnes que de celui des marchandises. Concrètement, une première publication du « Tableau de bord de la mobilité » consacrée particulièrement à la mesure de la situation au regard des objectifs de la vision FAST 2030 est à paraître en janvier 2025 et sur le site dédié du Service public de Wallonie Mobilité. Par ailleurs, dans le cadre de la subvention accordée à l'IWEPS pour l'élaboration du TBM par le ministre de la Mobilité et ce en concertation avec les services du SPW MI, deux projets ont été financés et font l'objet d'un focus particulier ci-après.

4.9.3. Vers une mobilité active et inclusive (MIAct)

Dans le cadre de la subvention 2023 accordée à l'IWEPS par le ministre wallon en charge de la Mobilité (arrêté ministériel, décembre 2020) dans le cadre de l'élaboration du tableau de bord de la mobilité (TBM), l'IWEPS a été sollicité pour mener un projet de recherche axé sur la mobilité active, avec un focus particulier sur le point de vue des femmes. En adoptant une approche qualitative incluant des *focus groups*, des marches et des parcours à vélo exploratoires, le projet visait à examiner les expériences particulières des femmes dans leurs pratiques de mobilité active (essentiellement la marche et le vélo) et à proposer des recommanda-

tions pour progresser vers une mobilité active plus inclusive en Wallonie.

La collecte des données, achevée en décembre 2023, a été suivie en 2024 de leur analyse et de la rédaction du rapport final de recherche. L'analyse a permis d'identifier les atouts et les freins à la pratique de la marche et du vélo ainsi que diverses pistes de solutions pour promouvoir ces modes de déplacement actifs par et pour les femmes. En outre, le travail de terrain a mis en évidence les défis particuliers auxquels les femmes sont confrontées dans leurs pratiques de mobilité.

Le **rapport de recherche n°59** dédié à ce sujet a été publié en juillet 2024.

4.9.4. Thèse de doctorat - La décélération du consommateur : le cas de la mobilité des femmes

Ce projet de recherche doctorale s'inscrit dans la continuité du projet exploratoire initié par les pouvoirs publics, intitulé « Vers une mobilité active et inclusive » (MIAct). Les données, collectées à travers vingt *focus groups*, douze marches et six parcours

à vélo exploratoires, offrent une opportunité unique de développer une réflexion plus fondamentale et d'approfondir la compréhension des dynamiques sous-jacentes aux pratiques de mobilité active, en adoptant une perspective de genre, et cela dans un

contexte régional spécifique, celui de la Région wallonne.

L'analyse thématique réalisée dans le cadre du projet MIAct constitue une première étape. Une analyse plus approfondie, fondée sur un codage axial et sélectif, devrait permettre de mieux cerner les interactions entre les premiers facteurs identifiés et les

pratiques observées. De plus, une mise en perspective à l'aide d'un cadre théorique issu de la littérature scientifique, incluant particulièrement la notion de « décélération » du consommateur, permettra de conceptualiser de manière plus précise les spécificités de la mobilité active des femmes.

4.9.5. Autowal2050 : Analyse prospective du transport automobile de personnes en Wallonie

Dans le cadre de la subvention 2024 accordée à l'IWEPS par le ministre wallon en charge de la Mobilité (arrêté ministériel, décembre 2020) dans le cadre de l'élaboration du tableau de bord de la mobilité (TBM), l'IWEPS a été sollicité pour mener un projet de recherche ayant pour objectif la réalisation d'une recherche prospective contribuant à l'anticipation des transformations du transport automobile en Wallonie. L'analyse prospective est de type exploratoire et vise à investiguer différentes évolutions possibles du transport automobile de personnes en Wallonie. La dimension consultative du projet permet d'intégrer les parties

prenantes du transport automobile à différents stades de la démarche.

Le projet a été lancé en mai 2024. Les deux premiers mois ont permis de circonscrire précisément l'objet de la recherche (la dépendance à l'automobile), les objectifs du projet, ainsi que d'arriver à une représentation partagée du système de la dépendance à l'automobile et de ses principales composantes.

À partir de juillet 2024, le projet est entré dans la phase de diagnostic prospective, avec un travail de rétrospective historique et la constitution d'une base prospective, consistant en la documentation de treize variables et cinq acteurs influençant le système.

4.9.6. Interactions mobilité et aménagement du territoire

Dans la continuité des travaux antérieurs (notamment le Working Paper n° 34) d'interroger la capacité du système wallon (mobilité/localisation des activités) à répondre aux enjeux et contraintes énergétiques, environnementaux, sociaux et économiques, l'IWEPS a étudié, avec la collaboration avec le SPM MI-AOT (Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés), l'accessibilité des habitants de Wallonie aux arrêts de transports en com-

mun dont la desserte correspond au niveau de service de base de la Stratégie régionale de mobilité (SRM-personnes). Le [Working paper n°41](#) spécifique à cette question a été publié en 2024. Les indicateurs produits visent à analyser la situation de 2023 mais aussi à la comparer avec la situation de 2017. Ils constituent de ce fait des informations pertinentes pour le suivi des politiques de mobilité.

4.9.7. Enquêtes et informations ayant trait aux comportements des individus

En relation avec les activités statistiques « mobilité » (cf. point ci-avant) et dans la volonté de poursuivre le travail scientifique

réalisé lors des précédentes enquêtes de mobilité (régionales MOBWAL et GPSWAL voire fédérales) pour obtenir des bases de

données récurrentes sur les stratégies des individus en matière de déplacements, l'IWEPS a poursuivi en 2024 son « travail de veille » en la matière et notamment par des échanges avec les partenaires belges sur les différentes enquêtes en projet ou en cours. Les connaissances acquises ont également été sollicitées pour l'élaboration et la

réalisation particulièrement de deux enquêtes en 2024, à savoir : les questionnements liés au droit à la mobilité dans l'enquête menée par l'IWEPS dans le cadre de l'ISADF ainsi que l'enquête mobilité récurrente commanditée par le SPW MI dans le cadre du Tableau de bord Mobilité pour le suivi de la vision Fast2030.

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

4.10.

4.10.1. Statistiques et indicateurs « Énergie et Environnement »

L'année 2024 a été consacrée au suivi et à la mise à jour des indicateurs relatifs à la thématique Énergie et Environnement sur le site de l'IWEPS, sur le portail de WalStat,

ainsi qu'en réponse aux demandes extérieures touchant aux thématiques « Énergie et Environnement-Air ».

SOCIÉTÉ ET CITOYENNETÉ

4.11.

4.11.1. Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie (troisième édition)

L'IWEPS collabore avec la Direction de la cohésion sociale du Département de l'action sociale du Service public de Wallonie Intérieur et Action sociale à la troisième édition du Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie. Ce rapport est structuré selon l'accès aux droits fondamentaux (quinze chapitres pour quinze droits) dans une approche à la fois individuelle de l'accès de chaque citoyen aux droits qui lui sont en principe garantis et collective de la réduction des inégalités entre les citoyens.

Cette troisième édition du Rapport a été conçue pour être publiée en ligne par étapes ; ce qui offre la possibilité d'une latitude dans la contribution de chaque partie prenante au rapport et offre la possibilité d'une mise à jour régulière des informations.

Chaque droit fait l'objet d'un chapitre qui expose les fondements du droit, un cadrage statistique, les instruments et dispositifs mis en œuvre pour favoriser l'accès au droit, les enjeux et les perspectives en vue d'améliorer la réalisation du droit et procurer davantage d'équité et de solidarité sur notre territoire.

L'IWEPS est en charge du cadrage statistique de chacun des chapitres. À cette fin, il s'appuie autant que possible sur les projets statistiques, études et analyses développés à l'IWEPS (Fiches SIROP, WalStat, ISS, ISADF, enquête...) en contribuant à leur valorisation et à leur diffusion.

En 2024, le chapitre « Droit à la santé » a été publié. Il est accessible sur le [site de la DiCS](#).

4.11.2. Forum hybride CESE Wallonie/IWEPS

En mars 2024 s'est tenu le premier « forum hybride » organisé conjointement avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE Wallonie). Le dispositif vise à réunir un panel d'acteurs économiques wallons autour de résultats de travaux menés à l'IWEPS, de manière à les mettre en discussion et enrichir l'analyse grâce à leur apport.

Pour cette première édition, un panel d'entrepreneurs réunis par le CESE Wallonie a eu l'opportunité de débattre du rapport d'évaluation des effets macroéconomiques à long terme du Plan de relance de la Wallonie (2030-2040) réalisé par l'IWEPS, à l'occasion d'une rencontre en ligne avec des experts des deux institutions.

MÉTHODOLOGIE

4.12.

4.12.1. PIMEA — Processus IWEPS Mixte pour des Enquêtes Autoadministrées

Dans le cadre de la mise en place d'un processus interne d'enquêtes auto-administrées, permettant à l'IWEPS de gagner en temps, en budget et en réactivité, il a été procédé en 2024 à toute une succession de tâches pour la mise en place de l'enquête ISADF2024 (Indicateur synthétique de l'accès aux droits fondamentaux 2024) :

- Coordination logistique avec le sous-traitant choisi pour le marché public d'impression, la mise sous pli et l'expédition des courriers d'invitation et de rappel pour participer à l'enquête;
- Coordination logistique et méthodologique avec Statbel pour le tirage de l'échantillon des personnes invitées à participer à l'enquête et pour l'encodage des questionnaires papier qui ont été retournés;
- Suivi de la phase de collecte des questionnaires en ligne avec l'outil LimeSurvey et réception des questionnaires papier retournés par courrier pré-affranchi;
- Préparation de la demande de partage de données à Statbel pour l'enrichissement de l'échantillon avec données de sources administratives;
- Traitement des questionnaires papier pour en extraire les réponses (scan, lecture des scans par un logiciel d'OMR et correction des erreurs de lecture ou celles ne pouvant pas être traitées automatiquement par le logiciel);
- Encodage des quelques questionnaires ne pouvant pas être traités automatiquement.

4.12.2. Cycle de séminaires statistiques

En 2021, une réflexion a été menée afin de mettre en place des séminaires statistiques récurrents au sein de l'IWEPS. Ces séminaires sont l'occasion de réunir les chercheurs de la Direction Statistique (mais ils

sont ouverts à tous les collègues en interne) autour de thématiques successives, autant méthodologiques que pratiques, afin de proposer une vaste réflexion collective et tendre vers l'actualisation de bonnes pra-

tiques statistiques. Ces séminaires ont commencé en février 2022. Les sujets suivants ont été présentés en 2024 :

- La validation des données administratives;
- La validation des données d'enquêtes;
- Du concept à la mesure.

4.12.3. Le FAQ de la prospective

Plusieurs éléments ont amené au développement de ce projet dès 2020, notamment l'implication de l'IWEPS dans des activités d'enseignement et de formation en matière de prospective, la nécessité de stabiliser un référentiel épistémologique et conceptuel pour la pratique de la prospective à l'IWEPS.

La fonction de ce « FAQ » (la foire aux questions) est triple : (1) constituer un support pédagogique de qualité, (2) expliciter

les orientations du travail prospectif à l'IWEPS en présentant des réalisations typiques et (3) apporter des réponses claires aux interrogations en lien avec la prospective que peuvent se poser les partenaires et les interlocuteurs de l'Institut et les destinataires de nos activités.

En 2024, la version complète de ce « wiki » a été finalisée et communiquée, incluant un total de 42 fiches.

4.12.4. Thèse de doctorat : Apprendre de la prospective : étude des conditions influençant l'apprentissage dans les démarches

En 2024, l'analyse QCA a été menée à son terme, ce qui a permis de finaliser la thèse. Cette comparaison qualitative a permis de mettre en évidence les combinaisons de conditions qui mènent à des apprentissages concrets lors des démarches de prospective, en distinguant les apprentissages relatifs à la situation passée et actuelle (appren-

tissages diagnostiques) et ceux par rapport aux futurs possibles (apprentissages prospectifs).

Ces derniers résultats ont ouvert la voie à la défense privée de la thèse, qui a eu lieu en mai, et à la défense publique, qui s'est déroulée en juillet.

4.12.5. Avis méthodologiques

- Avis méthodologique pour le comité d'accompagnement pour le baromètre d'économie circulaire auprès des entreprises wallonnes (SPW - Direction du Développement durable - Cellule de coordination de la Stratégie de déploiement de l'économie circulaire, soutien méthodologique (2^e vague 2024);
- Avis méthodologique pour le questionnaire pour le baromètre de maturité numérique

auprès des entreprises wallonnes et participation au jury pour la sélection du sous-missionnaire pour la réalisation de ce baromètre, Agence du numérique;

- Avis méthodologique pour la méthodologie d'échantillonnage pour une enquête sur les dossiers des services de médiation de dettes en Wallonie, L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement asbl.

CHAPITRE 5

SYNERGIES ET PARTENARIATS

Pour la réalisation de ses objectifs et missions, l'IWEPS continue de tisser soigneusement des partenariats et collaborations solides. Partage d'expérience et complémentarité sont sans doute les mots-clés qui caractérisent les institutions et organisations qui envisagent leur développement selon un mode collaboratif plutôt que concurrentiel. C'est dans cette philosophie que s'inscrit

l'IWEPS et c'est la raison pour laquelle un des objectifs principaux définis dans le plan opérationnel est celui du développement de partenariats tant scientifiques qu'administratifs. Par ailleurs, comme membre du Conseil d'Administration de l'IIS, l'IWEPS collabore avec ses partenaires institutionnels dans la mise en application de l'interfédéralisation de la statistique publique.

SYNERGIES STATISTIQUES

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES 5.1.

Suite au décret du 26 novembre 2009, portant assentiment de l'accord de coopération conclu le 8 octobre 2009 entre la Région wallonne (dénommée usuellement « Wallonie ») et la Communauté française (dénommée usuellement « Fédération Wallonie-Bruxelles ») dans le cadre du renforcement des synergies dans les matières statistiques, l'IWEPS est chargé, en collaboration étroite avec les services du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC, de produire des analyses, des études et des collectes de données dans les domaines relevant des compétences de la Fédération.

L'objectif est de contribuer au pilotage des politiques en articulant les systèmes d'information, en harmonisant les concepts, les indicateurs et en organisant des récoltes de données de manière transversale aux découpages des compétences et des terri-

toires. La coopération vise ainsi à réaliser des économies d'échelle et à ouvrir de nouveaux chantiers.

Dans le cadre de ce décret, l'IWEPS mobilise l'équivalent de deux temps pleins pour travailler dans les domaines relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs chercheurs et chercheuses de l'IWEPS contribuent à ce dispositif, soit de manière ponctuelle, soit de manière continue.

Depuis 2015, le programme des synergies statistiques a été organisé autour des thématiques liées aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il comporte à la fois des projets pour lesquels l'IWEPS a engagé des ressources et des projets sur lesquels l'IWEPS est sollicité comme expert.

En 2024, les activités réalisées en lien avec les synergies concernaient les thématiques suivantes :

5.1.1. Enseignement

En 2024, l'IWEPS a poursuivi la préparation des éléments constitutifs du futur cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs (voir 4.6.1.). De plus, des indicateurs sur l'enseignement et la petite enfance sont régu-

lièrement mis à jour sur le portail WalStat, ainsi que sous forme de fiches dans les *Chiffres clés de la Wallonie* et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet (voir 4.6.2.).

5.1.2. Les chiffres clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'IWEPS participe de manière récurrente à la publication « **La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres** » par la réalisation d'indicateurs socio-économiques. Le projet, initialement constitué d'une publication

annuelle, a évolué vers une publication en ligne sous la forme d'une plateforme interactive, accompagnée d'une publication synthétique sous format papier.

5.1.3. Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes

L'IWEPS a été ponctuellement sollicité pour des questions méthodologiques et un partage d'expérience dans le cadre des

réflexions et des travaux du Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes.

5.1.4. Pauvreté infantile

En 2019, suite à des discussions avec l'Observatoire de l'Enfance, la Jeunesse et l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), l'IWEPS a publié un indicateur synthétique de privation des enfants au niveau wallon qui a été actualisé en 2022 sur la base de données de 2021. Il sera mis à jour tous les trois ans

(périodicité du module de l'enquête). Les indicateurs de privation matérielle et sociale et de taux de risque de pauvreté sont calculés et publiés chaque année pour les moins de 18 ans de manière à évaluer l'ampleur de la pauvreté des enfants.

5.1.5. Fonction publique

Dans le cadre de son exercice récurrent de collecte et d'analyse de données sur l'emploi public en Wallonie et en FWB, l'IWEPS produit traditionnellement un rapport qu'il publie tous les deux à trois ans sur son site. En 2023, l'IWEPS a proposé un nouveau format de présentation des résultats : un portail de l'emploi public. **Ce portail** a été mis en ligne en mai 2023 sur le site de l'IWEPS. Il est

composé de trois parties, qui se distinguent par le périmètre qu'elles recouvrent : l'emploi public dans les institutions wallonnes, l'emploi public en Wallonie et l'emploi public dans les institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les dernières données disponibles pour cette édition datent de 2021 et des mises à jour de ces données seront effectuées chaque année.

5.1.6. Le non-recours aux services de la culture et du sport

Commanditée par le Service de la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales, une recherche portant sur le non-recours aux services de la culture et du sport en FWB a été entamée en 2024. L'équipe de recherche est composée de chercheurs du CREBIS et de l'ULB. La recherche combine un volet qualitatif et deux enquêtes statistiques, l'une destinée

aux personnes en situation de pauvreté et l'autre aux professionnels des services de la culture et du sport. L'IWEPS participe aux réunions du comité d'accompagnement. Un premier rapport intermédiaire a été produit en 2024 (un second rapport intermédiaire et le rapport final sont prévus au cours du 1^{er} semestre 2025).

5.1.7. Le prix du TFE « Lutte contre la pauvreté et réduction des inégalités sociales ».

L'IWEPS participe au jury du prix du mémoire « Lutte contre la pauvreté et réduction des inégalités sociales ». Lancé en 2023, ce prix est octroyé à un ou une étudiante de l'enseignement supérieur

(universitaire ou non universitaire), toutes sections confondues, qui s'est particulièrement distinguée par l'étude d'un phénomène relatif aux discriminations sociales ou aux inégalités sociales.

5.1.8. Baromètre associatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles

À l'initiative du MFWB, une enquête est menée auprès du secteur associatif subventionné afin de mieux documenter ce domaine sur des questions telles que l'emploi, le type d'activité et le public cible. Cette enquête est appelée à être réalisée deux fois par législature. La première enquête, à

laquelle l'IWEPS a participé en tant que membre du comité d'accompagnement du projet, vise à éclairer les secteurs associatifs subventionnés, notamment la Culture, le Sport, l'Aide à la Jeunesse et les Maisons de Justice. Le **rapport de ce baromètre** a été publié en octobre 2024 sur le site de la FWB.

5.1.9. Enquête sur les violences de genre

En lien avec la DPR et la DPC, l'IWEPS a conduit en 2024 une collaboration inter-fédérale visant à mener en Belgique l'enquête européenne *Gender-Based Violence*. En collaboration avec les administrations régio-

nales et communautaires ainsi qu'avec les Gouvernements respectifs, ce travail a abouti à la rédaction d'un **rapport** (publié en mars 2024) sur les violences de genre en Belgique.

5.1.10. Langues régionales endogènes en Wallonie

La Direction de la recherche, en collaboration avec le Service des langues régionales endogènes de la FWB, poursuit l'évaluation des politiques publiques de soutien aux langues endogènes, avec la participation de l'IWEPS en tant que membre du comité d'accompagnement de cette évaluation. Les résultats d'une première enquête sur l'utilisation des langues endogènes en Wallonie ont été publiés en septembre 2023. Suite à cette enquête, un marché public a été lancé pour évaluer le label « Ma

commune dit oui aux langues régionales ». Cette nouvelle étude, à laquelle l'IWEPS contribue en participant au comité d'accompagnement, est réalisée par BDO ADVISORY en collaboration avec le SMCS (UCLouvain). Elle a pour objectif d'évaluer les politiques mises en œuvre dans le cadre de ce label. Cette étude a débuté en décembre 2024 et se poursuivra jusqu'en décembre 2025, avec l'organisation de *focus groups* et d'une enquête auprès du public cible.

STATISTIQUES TRANSFRONTALIÈRES 5.2.

L'WEPS représente la Wallonie dans six groupes de travail produisant des statistiques transfrontalières.

5.2.1. Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région

Le Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région a poursuivi la collaboration pour la publication des chiffres du mois de la Grande Région ainsi que le bulletin de conjoncture. Le développement du

portail statistique de la Grande Région a pratiquement été mis à l'arrêt en 2024, suite à la décision du STATEC d'en arrêter l'hébergement et la maintenance.

5.2.2. Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE)

L'WEPS participe au Comité de pilotage et aux travaux du réseau des Instituts spécialisés de l'OIE. L'OIE décrit et analyse la situation et l'évolution du marché du travail de la Grande Région. À cela s'ajoute un thème spécifique défini tous les deux ans mettant en lumière un aspect particulier du marché de l'emploi de la Grande Région.

Durant l'année 2024, les données et analyses sur les principaux thèmes du champ formation et emploi (le marché du travail, la démographie, la formation et les mobilités transfrontalières) ont été mises à jour sur le [site de l'OIE](#).

Les nouvelles données et analyses sont également diffusées chaque mois via une newsletter.

Le 14^e rapport de l'Observatoire interrégional du marché de l'Emploi pour le 19^e Sommet

des Exécutifs de la Grande Région « Analyse comparative des stratégies en matière de main-d'œuvre qualifiée au sein de la Grande Région » a été publié sur papier et sur le [site de l'OIE](#).

Il a fait l'objet d'une [présentation en ligne](#) le 5 décembre.

L'OIE l'a également présenté avec l'ensemble de ses travaux le 13 décembre 2024 lors du 19^e Sommet des Exécutifs de la Grande Région à la chancellerie d'État à Mayence. À cette occasion, quelques chiffres clés ont été publiés sur papier et en ligne dans la publication « [L'Évolution du marché de l'emploi transfrontalier depuis 2000](#) ».

En 2024, l'WEPS a préparé la présidence du Copil de l'OIE qu'elle assurera en 2025 et 2026.

5.2.3. Projet Interreg GOT de l'Observatoire Transfrontalier France-Wallonie-Vlaanderen

Ce projet Interreg 2024-2029 est piloté par Wallonie Bruxelles International (WBI) et regroupe quatre régions belges et françaises : Flandre, Wallonie, Hauts-de-France et Grand Est.

Son objectif est de renforcer les capacités des autorités publiques dans le processus

de prise de décision et d'organisation de la gouvernance de la coopération transfrontalière.

Trois axes de travail sont développés :

- Structurer et harmoniser l'analyse des données statistiques tout le long de la frontière franco-belge;

- Mettre en réseau les parties prenantes concernées;
- Grâce à une plateforme numérique dédiée, rendre ces données comparables, fiables et accessibles en ligne renforçant ainsi, d'une part, la connaissance des territoires et offrant, d'autre part, une nouvelle aide à la décision en matière de politiques publiques.

Les domaines visés par le projet sont le socio-économique, l'emploi et la formation, la mobilité, la santé, la gestion de l'eau et de la biodiversité.

Les partenaires de ce projet sont :

- Pour la France : le Conseil Régional du Grand Est, le Conseil Régional des Hauts-

de-France, le Secrétaire général pour les affaires régionales Haut-de-France, le Département du Nord et les Conseils départementaux du Pas-de-Calais et des Ardennes;

- Pour la Flandre : les Provinces de Flandre occidentale et orientale, le POM et Digitaal Vlaanderen;
- Pour la Wallonie : Wallonie Bruxelles International (WBI), les Provinces du Hainaut et du Luxembourg, le BEP, le SPW-SG-Digital et l'IWEPS.

L'IWEPS est inclus dans le comité de suivi du projet en tant que soutien et expert scientifique externe.

5.2.4. Projet Interreg FWVI PSICOCAP+ (Pratiques et statistiques intégrées et comparées sur le handicap et le handicap psychique)

Successeur du projet Interreg Psicocap qui s'est déroulé de 2020 à 2022, ce nouveau projet vise à faciliter le passage des soins psychiatriques en institution vers des soins dans le milieu de vie et à fluidifier le parcours des patients.

Le [projet européen Psicocap +](#) permet à 25 institutions françaises et belges de collaborer autour de cet objectif commun. La collaboration a débuté en 2024 et se poursuivra jusqu'en 2028.

DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE LA PROSPECTIVE

5.3.

5.3.1. Certificat interuniversitaire en analyse prospective

Dans le cadre de sa mission de développement de la prospective en Wallonie, l'IWEPS a été à l'initiative, en 2014, de l'organisation de la première édition du certificat interuniversitaire en analyse prospective. Ce programme de 75 heures est organisé par l'UCLouvain, l'ULiège, l'IWEPS et le CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers - France). La dixième édition a été tenue dès

janvier 2024 et a accueilli treize participants et participantes, provenant d'institutions aussi diverses que des administrations communales, provinciales, communautaires, régionales et fédérales, des enseignants, des gérants d'entreprises, des assistants sociaux, des éducateurs. Depuis sa mise en œuvre, le [Certificat](#) a assuré la formation de près de 200 personnes.

5.3.2. Conférence organisée à l'occasion des dix ans du Certificat interuniversitaire en analyse en prospective

Le 17 mai 2024, l'IWEPS et l'UCLouvain ont coorganisé une conférence dans le cadre de la dixième édition du Certificat interuniversitaire en analyse prospective. Cet événement, qui s'est déroulé à Louvain-la-Neuve, a permis aux *alumni* des dix éditions du certificat d'écouter les interventions de

Jean-Luc Guyot (IWEPS/UCLouvain), Pascale Junker (ministère de l'Économie du Grand-Duché de Luxembourg), Marthe Nyssens (UCLouvain), Min Reuchamps (UCLouvain) et de Philippe Durance (CNAM). Il a été suivi par près de 60 participants et participantes présents pour l'occasion.

5.3.3. Formation à l'École d'administration publique

Depuis 2024, l'IWEPS assure pour l'École d'administration publique une formation de deux journées visant à sensibiliser à la prospective et à l'anticipation de l'action publique. Elle s'adresse à tous les agents intéressés par les questions d'anticipation, quel que soit le profil (fonctionnaire dirigeant, expert, chef de projet, etc.). La formation porte sur les concepts centraux de la prospective, de manière à saisir la spécificité de la démarche par rapport à d'autres activités anticipatives (prévision, évaluation *ex ante*, prédiction...) et ainsi décider de sa

pertinence dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre d'actions publiques. Les étapes de la démarche prospective sont explorées à travers une journée d'ateliers, qui permet aux agents inscrits de se familiariser tant avec la méthodologie qu'avec la dimension participative du processus, au départ d'un cas concret.

En 2024, une première session de cette formation de sensibilisation a été organisée pour une quinzaine d'agents des administrations, organismes wallons et communautaires.

5.3.4. Collaboration avec le CORTEX

En 2024, l'IWEPS a été sollicité pour participer aux travaux du Centre de coordination des risques et de la transmission d'expertise (CORTEX): conseil méthodologique en

matière de veille prospective, collecte et analyse de signaux faibles, participation au dispositif de *horizon scanning* développé par le Centre.

5.3.5. Activités d'initiation à la prospective

Le 24 mai 2024, une demi-journée de formation du Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques (CIEPP)

a été consacrée à une introduction à la prospective assurée par l'IWEPS.

DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE D'ÉVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

5.4.

5.4.1. Formations à l'École d'administration publique en évaluation de politiques publiques

Depuis 2015, l'IWEPS assure pour l'École d'administration publique une formation introductive à l'évaluation des politiques publiques. Des formations complémentaires en évaluation de politiques publiques sont également régulièrement organisées. En 2024, trois sessions de la formation introductive ont été organisées et une quarantaine d'agents des administrations et organismes wallons et communautaires y ont participé.

En 2022 et 2023, une réflexion sur la réforme des formations complémentaires a été

menée, sur la base des résultats d'une enquête menée par l'IWEPS auprès des anciens participants aux formations. De nouvelles modalités pour ce parcours de formation, avec des ateliers axés sur la pratique, plus courts (une demi-journée) et plus réguliers (trois fois par an minimum), ont été définies en 2024. Trois ateliers ont été conçus et dispensés au dernier trimestre 2024 : l'analyse de contribution, le système de suivi-évaluation et la logique d'intervention comme outil multi-usage.

5.4.2. Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques (CIEPP)

Le Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques est organisé par trois universités francophones de Belgique (ULiège, UCLouvain, ULB) et l'IWEPS. Il a pour ambition de répondre aux enjeux et questions spécifiques que des acteurs de terrain confrontés aux phénomènes évaluatifs rencontrent. Il vise à former les participants à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'évaluations de politiques, de projets et de programmes

publics et non marchands. Le programme comporte d'une part 150 heures de formation, réparties sur onze mois et, d'autre part, un travail personnel à réaliser par les participants.

La onzième édition du certificat a été lancée en septembre 2024. Une vingtaine de personnes engagées dans la vie professionnelle y participent. L'IWEPS assure la responsabilité du module « Pratiques de l'évaluation » ainsi que l'encadrement de travaux de fin de formation.

5.4.3. Accompagnement dans la mise en place, la réalisation et le suivi d'évaluations menées en dehors de l'IWEPS

Dans le cadre de sa mission de promotion d'une culture de l'évaluation, l'IWEPS répond à des demandes des cabinets ministériels, d'administrations ou d'associations représentatives pour accompagner des évaluations qu'ils commanditent. Cet accompagnement peut prendre la forme d'une mission ponctuelle (aide à la rédaction

des clauses techniques d'un cahier des charges ou à l'analyse des offres reçues, réalisation de l'analyse de la politique pour identifier les questions évaluatives, etc.) ou d'un soutien tout au long du processus d'évaluation (participation au comité d'accompagnement ou aide directe au gestionnaire de l'évaluation).

Dans le cadre de sa participation à l'Observatoire wallon du sans-abrisme (OWSA), l'IWEPS contribue à la réflexion sur la méthodologie à adopter ainsi que sur la construction des indicateurs nécessaires à l'évaluation des Territoires Zéro Sans-Aabri (TZSA) et des dispositifs Housing First, évaluations menées par l'OWSA.

L'IWEPS poursuit également sa collaboration avec l'Agence Fonds social européen et

la Direction de la gestion et de l'animation des programmes FEDER en Wallonie (cf. section 4.5.1.).

L'IWEPS répond aussi à des demandes d'accompagnement de type coaching auprès d'évaluateurs émergents. En 2024, l'IWEPS a poursuivi son soutien au service d'évaluation et de prospective de l'AVIQ pour une évaluation relative à l'aide matérielle aux personnes en situation de handicap.

5.4.4. Réflexion stratégique sur les orientations futures des missions d'évaluation de l'IWEPS

Depuis sa création en 2004, l'IWEPS exerce deux missions dans le domaine de l'évaluation : la production et la mise à disposition d'évaluations de politiques publiques et la promotion d'une culture de l'évaluation en Wallonie. En 2023, l'IWEPS a initié une réflexion stratégique sur les orientations futures de ses missions d'évaluation, au travers d'un projet nommé FUTEVAL. Ce processus – d'abord interne – a été l'occasion, pour les chercheurs concernés par l'évaluation au sein de l'Institut, de faire le point sur leurs pratiques et outils d'évaluation actuels, d'adopter une définition commune de l'évaluation des politiques publiques et de déve-

lopper une vision partagée d'un futur souhaitable de leurs activités d'évaluation en lien avec les deux missions de l'IWEPS. En 2024, le fruit de ce travail a, d'une part, été diffusé au grand public via une [nouvelle page du site de l'IWEPS](#), et d'autre part, a suscité de nouvelles réflexions avec nos partenaires du Haut Conseil Stratégique et de la Cellule des Stratégies Transversales du SPW, en particulier sur les différentes formes d'évaluation, de la place spécifique du suivi et de l'apport de ces différents travaux au processus décisionnel. Ce travail collaboratif est amené à se poursuivre en 2025.

SUIVI STATISTIQUE DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS EN WALLONIE

5.5.

L'IWEPS fait partie de la Cellule de coordination de l'accueil des réfugiés ukrainiens en Wallonie (SPW) depuis en avril 2022 pour prendre en charge le volet statistique. Au cours de l'année 2024, les demandes de statistiques liées à l'accueil des réfugiés

ukrainiens en Wallonie ont diminué progressivement. L'IWEPS reste en charge du rapport statistique mensuel à destination des cabinets du logement et de l'action sociale et répond aux demandes ponctuelles de données sur la question.

PARTICIPATION AU RÉSEAU ÉGALITÉ EN BELGIQUE FRANCOPHONE 5.6.

Le Réseau Égalité en Belgique francophone, créé en 2014, s'est développé comme un réseau de ressourcement de professionnels provenant de différents secteurs (social, santé, culturel, administratif...) qui se donnent l'occasion de penser et de s'outiller sur la question de l'égalité au sein de « chantiers » collectifs thématiques.

Depuis 2020, plusieurs partenaires réunis au sein du Réseau, en questionnement sur leurs pratiques, mènent une recherche sur les modes d'action locale des acteurs associatifs et publics. L'IWEPS a été sollicité pour participer activement à ce chantier de réflexion.

Cette démarche a débuté par une critique élaborée à partir des questions et des difficultés rencontrées dans des pratiques inscrites dans la méthodologie de gestion de projet au sein de situations professionnelles concrètes et variées dans différents secteurs (santé, social, éducation, culture...).

Au terme de cette étape, il est apparu comme nécessaire d'engager, d'encourager ou d'accompagner un certain nombre de transformations structurelles qui concernent, au moins, le temps, le discours, l'état d'esprit et la méthode, le territoire.

Durant l'année 2024, le Réseau Égalité a poursuivi sa démarche visant à générer un mode de gouvernance à partir de l'expérimentation sociale. En particulier, il s'est donné comme perspective de mettre les gouvernants (politiques et administrations) dans l'expérience dans le but d'amener les politiques publiques à éprouver, comprendre et trouver un intérêt à s'emparer de ce mode de gouvernance. Dans ce cadre, une matinée de réflexion a eu lieu à l'IWEPS le 1^{er} octobre 2024 sur le thème : « Articulation entre expérimentalisme démocratique et évaluation ».

CHAPITRE 6

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS
ÉDITORIALES, COLLOQUES ET
GROUPES DE TRAVAIL

6.1.1. Ouvrages

- GHESQUIÈRE F., 2024, Recension de l'ouvrage *La précarité durable : Vivre en emploi discontinu* de Nicolas Roux, *Revue française de Sociologie*.

6.1.2. Chapitres dans des ouvrages

- CONTER B. (2024), « L'encastrement européen des questions du travail et de l'emploi », BERTHET Thierry, MERCIER Delphine (dir.), *30 ans de recherches sur le travail. Regards pluridisciplinaires et enjeux sociétaux*, eds du CNRS.
- CONTER B. (2024), « Formation continue en Belgique francophone : la responsabilisation aux marges de l'entreprise », dans BERTHET Thierry, GUITTON Christophe, VERO Josiane (dir.), *Du développement du pouvoir d'agir à l'injonction à l'agir individuel. Fondements européens et contextes nationaux de la responsabilisation des individus sur le marché du travail*, Toulouse : Octares, à paraître.
- CONTER B. (2024), « Les retraites en Belgique : européanisation contre universalisation » dans LEGENDRE François, DOMINGUES Dos Santos Manon, SARI Florent, 2024, *L'universalisation de la protection sociale*, L'Harmattan, Paris.
- RUYTERS C., MAINGUET C. (2024), « Etat des lieux statistique de la cohésion sociale au regard du droit à la santé », Chapitre 3 du Rapport sur la Cohésion sociale en Wallonie – Droit à la santé, SPW-DiCS.

6.1.3. Articles scientifiques dans des revues internationales

- CONTER B. (2024), « Politiques européennes de crises et pression aux réformes sociales en Belgique : une perspective de long terme », *Echanges Céréq* n°23, 2024, p. 261-270. (actes colloque JDL)
- CONTER B. (2024), « Continuing Training in Wallonia: Individual Responsibility at the Margins of the Enterprises », in : Bussi M *et al.*, *Research Handbook on Adult Education*, Palgrave Macmillan, 2024 p. 267-281.
- DEJEMEPPE, M., DELPIERRE, M., POURTOIS, M. (2024), Hiring subsidies for low-educated unemployed youth are ineffective in a tight labour market, *Global Labor Organization Discussion Paper*, n°1451, 38p.

6.1.4. Articles scientifiques dans des revues nationales

- CONTER B., FANIEL J. (2024), « Droit de grève, austérité, salaires et flexibilité du travail, objets d'une contestation sociale multifacette », *Courrier hebdomadaire* n°2622-23, CRISP, décembre.
- DEJEMEPPE, M., DELPIERRE, M., POURTOIS, M. (2024), Hiring subsidies for low-educated unemployed youth are ineffective in a tight labour market, *LIDAM Discussion Paper IRES*, 2024/09, 38p.
- RITONDO, R., 2024. Learning from foresight : a grounded-theory analysis of the learning conditions in five wallonian cases in Belgium. *Cah. ISPOLE* N° 2, 45.
- VANDER STRICHT, V., DELPIERRE, M., MEUNIER, O. (2024), *Dynam-Reg*, source

de nouveaux indicateurs clés pour l'analyse du marché du travail en Wallonie, *Revue belge de sécurité sociale*, 3, pp.

325-345. <https://socialsecurity.belgium.be/fr/publications/revue-belge-de-securite-sociale/rbss-annee-65>

6.1.5. Thèse de doctorat

- RITONDO R. (2024) Apprendre de la Prospective : Enquête sur les conditions qui favorisent l'apprentissage lors des démarches de Prospective. Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

6.1.6. Publications récurrentes de l'IWEPS

6.1.6.1 Tendances économiques — Analyses et prévisions conjoncturelles

L'analyse conjoncturelle, traditionnellement publiée deux fois par an, couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne. Un seul numéro est paru en 2024. Le numéro habituellement publié au printemps a été remplacé par le Rapport sur l'économie wallonne 2024, paru en avril 2024, dont le premier chapitre dressait un bilan de l'activité économique en Wallonie, jusqu'à la fin de l'année 2023. Le numéro 66 de **Tendances économiques** est sorti en novembre 2024.

6.1.6.2 Dynamiques régionales

Depuis 2013, l'IWEPS s'est doté d'une revue scientifique propre : *Dynamiques régionales*. Avec cette revue, l'Institut poursuit l'ambition de donner davantage de visibilité aux travaux scientifiques susceptibles de contribuer au débat public et à la conduite de la politique régionale. La particularité de cette revue est d'être interdisciplinaire, c'est-à-dire d'approcher sous divers angles de vue des problématiques de portée régionale. À cet effet, *Dynamiques régionales* ouvre ses pages à des contributions de diverses natures réalisées tant en dehors qu'au sein de l'IWEPS, en veillant à les rendre accessibles à un public non spécialisé.

Dynamiques régionales est une publication électronique. Tous les numéros de la revue sont accessibles gratuitement sur [le site internet au format pdf](#), ainsi que sur la plate-

forme [Cairn.info](http:// Cairn.info). Claire Dujardin, Virginie Louis et Sile O'Dorchai en assurent le comité de rédaction.

En 2024 sont parus le numéro 16 « Évaluer les politiques locales en Wallonie » (avril 2024) et le numéro 17 « Les enjeux de la réhabilitation des friches en Wallonie » (novembre 2024).

Les quatre articles du numéro 16 consacré à l'évaluation des politiques publiques démontrent la capacité des évaluations et de la communauté évaluative à, d'une part, faire face avec créativité et méthode à la diversité des politiques et des contextes et, d'autre part, à répondre à des finalités tant démocratiques que de soutien stratégique et opérationnel :

- FONDER M., « Introduction : Évaluer les politiques locales en Wallonie »
- LEBAS A., « Smart Cities : quel système de suivi et d'évaluation ? »
- DEGEIMBRE H., AUBIN D., « La professionnalisation de l'évaluation des politiques locales : trois scénarios tirés des Opérations de développement rural »
- CALAY V., FONDER M., MOSTY M., REGINSTER I., RUYTERS C., « Évaluation d'une politique de développement local en Wallonie : le dispositif des Agences de développement local »
- SCHIFFINO N., « Évaluer les politiques locales : entre talents des agents et participation citoyenne »

Le numéro 17 de *Dynamiques régionales* démontre que réhabiliter les friches en

Wallonie est un exemple emblématique de mesure à triple dividende, c'est-à-dire avec des retombées positives sur les trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental :

- CHARLIER J., REGINSTER I., « Introduction : Les enjeux de la réhabilitation des friches en Wallonie »
- RASUMNY C., « Les sites à réaménager en Wallonie : historique, état des lieux, défis et perspectives »
- PETIT S., STASOLLA M., WYARD C., SWINNEN G., NEYT X., HALLOT E., RASUMNY C., « La télédétection au service de la mise à jour de l'inventaire des sites à réaménager en Wallonie »
- BIANCHET B., DUPONT J., FETTWEIS R., HANIN Y., HAROU R., NIHOUL A., PRIVOT J., QUADU F., « Freins et leviers à la réhabilitation des friches en Wallonie »
- HALEN H., SCAUFLAIRE P., « Lever à coût soutenable la contrainte de la pollution du sol des SAR en Wallonie : stratégies, méthodes et perspectives »
- HAUCHE C., NOUET C., « Phytomanagement : un couvert végétal aux multiples bénéfices pour la reconversion des friches wallonnes »

L'année 2024 a également été consacrée à la mise en œuvre de deux numéros à paraître en 2025. Le premier rassemblera des contributions sur la thématique des « territoires laissés pour compte » et le second autour de la mobilité, dans une perspective de transition.

6.1.6.3. Rapports de recherche

- BFP, IBSA, IWEPS, SV (2024) *Perspectives économiques régionales 2024-2029*, juillet.
- BOEMBEKE V., CONTOR J., DAWANCE S., GLOESENER J. (2024) Vers une mobilité active et inclusive en Wallonie : analyse qualitative des pratiques et usages de femmes, *Rapport de recherche de l'IWEPS n°59*, juillet.
- CALAY V., CLAISSE F., COUWENBERGH C., DEGREEF M., FORTZ O. (2024) Lutter

contre la pauvreté des enfants en Wallonie : une analyse prospective, *Rapport de recherche de l'IWEPS hors-série*, juin.

- CARUSO F., DELPIERRE M., LOUIS V., MEUNIER O., PAQUE R., SCOURNEAU V., VANDER STRICHT V., VERSCHUEREN F. (2024) *Rapport sur l'économie wallonne 2024*, avril.
- Conseil National de la Productivité (2024), *Rapport annuel 2024*, 19 décembre 2024.
- DEPRES A., Relais sociaux de Wallonie (2024) Regards croisés des travailleurs sociaux sur l'hébergement d'urgence en Wallonie. Enjeux, évolutions et perspectives, *Rapport de recherche de l'IWEPS n°60*, novembre.
- FONDER M., LOUIS V., MOSTY M., REGINSTER I. (2024) Éclairage sur l'évaluation des politiques publiques en Wallonie à partir de l'inventaire des évaluations du Plan de relance de la Wallonie, *Rapport de recherche de l'IWEPS n°58*, juillet.
- ICN (2024) *Comptes régionaux 2019-2022* - Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services, mars.
- ICN (2024) *Comptes régionaux 2022*, février.
- IWEPS (2024) *Les chiffres clés de la Wallonie - édition 2024*, octobre.
- REGINSTER I., RUYTERS C. (2024) Actualisation de l'Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS - 11^e exercice 2024), *Rapport de recherche de l'IWEPS n°61*, décembre.

6.1.6.4. Working papers

- CHARLIER J., DEBUISSON M. (2024) Vieillesse des populations des lotissements résidentiels : un potentiel de densification douce en Wallonie, *Working Paper de l'IWEPS n°43*, décembre.
- CHARLIER J., JUPRELLE J. (2024) Quelle accessibilité géographique des Wallons et des Wallonnes aux transports en

commun? [Working paper de l'IWEPS n°41](#), mai.

- CONTER B., BUSSI M., SBARAGLIA F. (2024) Des priorités de formation pour la Wallonie, [Working Paper de l'IWEPS n°42](#), juin.
- DUJARDIN C., CHARLIER J., REGINSTER I. (2024) Bassins d'emploi et bassins d'enseignement secondaire en Wallonie : construction statistique et apport à la compréhension de l'organisation multifonctionnelle du territoire, [Working Paper de l'IWEPS n°40](#), janvier.

6.1.6.5. Regards statistiques

- BORNAND T. (2024) Le Baromètre social de la Wallonie 2023, [Regards statistiques n°11](#), IWEPS, décembre.
- CHARLIER J., REGINSTER I. (2024) Artificialisation du sol, étalement urbain et disponibilités foncières : où en est la Wallonie? [Regards statistiques n°12](#), IWEPS, septembre.
- GHESQUIÈRE F. (2024) Monoparentalités : étude des situations de garde d'enfants de parents séparés, [Regards statistiques n°14](#), IWEPS, octobre.
- GHESQUIÈRE F. (2024) Tableau de bord de la pauvreté en Wallonie 2024, [Regards statistiques n°13](#), IWEPS, septembre.

- JANSSEN C., VESENTINI F. (2024) Les violences liées au genre en Belgique, [Regards statistiques hors-série](#), avril

6.1.6.6. Notes de travail

- FONDER M, LOUIS V. (2024) Étude d'évaluabilité du Plan de relance de la Wallonie : la commande publique responsable comme levier pour l'économie locale, Synthèse
- MOSTY M., REGINSTER I. (2024) Étude d'évaluabilité du Plan de Relance de la Wallonie La rénovation énergétique au bénéfice des publics précaires Synthèse

6.1.6.7. Les nouvelles des possibles

- CLAISSE F. (2024) Les nouvelles des possibles n°5, IWEPS, décembre.

6.1.6.8. Cahier de prospective de l'IWEPS

- CARUSO F., DELPIERRE M., GUYOT J.-L., SCOURNEAU V., BURNY P., CHAMPAGNE L., ENTHOVEN L., VAN DEN BROECK G. (2024) La sécurité et la souveraineté alimentaires de la Wallonie : un questionnaire prospectif, [Cahier de prospective de l'IWEPS n°8](#), juin.

6.1.6.9. Guide méthodologique

- FONDER M., LOUIS V., MOSTY M., COLON P.-L., PETIT JEAN M., VANDENBROECK M. (2024) La clause évaluative : une disposition utile pour préparer l'évaluation d'une politique, [Guide méthodologique](#), IWEPS, septembre.

COLLOQUES

6.2.

6.2.1. Les Futurama

Le Futurama est l'espace d'intelligence collective proposé par l'IWEPS pour développer la réflexion prospective en Wallonie. Il consiste en un séminaire public de prospective dont la vocation est d'alimenter le débat public wallon de réflexions prospectives proposées par des experts acadé-

miques et techniques de thématiques clés. En 2024, un Futurama a été organisé en ligne. Il a rassemblé un public d'une centaine de personnes issues de la société civile, des administrations publiques et du secteur privé. Ils sont retransmis sur la [chaîne YouTube de l'Institut](#).

- « La sécurité et la souveraineté alimentaires de la Wallonie, quelles perspectives d'évolution? » (27 juin 2024, animé par Vincent Calay)

Depuis le début des années 2000, le système alimentaire wallon autant qu'euro-péen connaît d'importantes évolutions : les habitudes de consommation se transforment (plats préparés, bio, végétarisme et véganisme, intolérances alimentaires...); le secteur agricole se recompose, non sans de vives tensions dont ont témoigné les récentes manifestations d'agriculteurs; le secteur de la distribution évolue pour répondre à une digitalisation croissante (commandes en ligne, livraisons accélérées, livraisons de repas à domicile...) et au développement des circuits courts (coopératives alimentaires, ceintures alimentaires...). En outre émergent de nouvelles problématiques de santé publique liées à notre alimentation : obésité et surpoids, diabète, maladies cardio-vasculaires... Plus récemment, une série d'épisodes critiques, comme la pandémie de Covid-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et une forte inflation, ont révélé certaines vulnérabilités de nos systèmes socio-économiques, particulièrement de nos chaînes d'approvisionnement.

En Wallonie, ces éléments suscitent des interrogations sur les futurs possibles de notre système agroalimentaire. Le Plan de

relance adopté par le Gouvernement wallon s'inscrit dans ces évolutions : une série d'objectifs y visent notamment à encourager une agriculture de qualité, génératrice de valeur ajoutée et d'emplois décemment rémunérés, et engagée durablement dans la transition climatique et environnementale. En outre, de nombreuses initiatives tant publiques que privées (Collège wallon de l'Alimentation durable, Plan Food Wallonia, développement des coopératives alimentaires et des ceintures alimentaires, travaux de recherches sur la relocalisation de l'agriculture initiés par Wagralim...) manifestent les évolutions et transformations à l'œuvre.

Les défis pour l'avenir s'avèrent donc majeurs et les initiatives en cours pour les relever semblent se multiplier. Par ce nouveau Futurama, l'IWEPS propose de poursuivre la réflexion entamée en mars 2023 lors de sa onzième édition dont les résultats viennent d'être publiés dans le **Cahier de prospective de l'IWEPS n°8 La sécurité et la souveraineté alimentaires de la Wallonie : un questionnement prospectif** coordonné par Jean-Luc Guyot. Il est organisé en deux parties : d'abord, deux exposés de chercheurs et experts pour comprendre la problématique et les enjeux prospectifs; ensuite, une mise en perspective par un débat entre acteurs wallons.

6.2.2. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation

- BOEMBEKE V. (2024) « Vers une mobilité active et inclusive. Présentation d'un projet de recherche mené auprès des femmes en Wallonie. », « Colloque Super Modes Actifs » organisé par le SPW Mobilité et Infrastructures, Namur, 17 mai.
- CALAY V. (2024) « Analyse prospective des politiques de lutte contre la pauvreté des enfants en Wallonie » Certificat Interuniversitaire en Analyse Prospective (CIAP), UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 29 mars.
- CALAY V. (2024) « Utilisation de la démarche prospective dans la conception d'une stratégie organisationnelle. Le cas de la digitalisation de l'administration publique wallonne », Certificat Interuniversitaire en Management Public (CiMAP), ULB, Bruxelles, 17 février.
- CALAY V., CLAISSE F. (2024) « Which Futures for the Welfare State? Three Scenarios Mapping the Complex Interactions between Climate Change and Policies against Child Poverty in the

- Wallon Region by 2050 », Anticipation Conference, Lancaster, UK, 11 septembre.
- CALAY V., CLAISSE F., RITONDO R. (2024) Formation à la prospective, École d'administration publique, Namur, 18-25 novembre.
 - CARDELLI R. (2024) « Les statistiques sexuées et genrées : quel intérêt? », Présentation réalisée dans le cadre de la mise en place du réseau de référents et référentes genre au sein de l'administration wallonne en mai 2024, Namur, 3 octobre.
 - CARDELLI R. (2024) « Vers une ville plus inclusive. Penser l'espace public sous l'angle du genre », Après-midi d'étude organisée dans le cadre de l'action recherche incitative ARI REGVIL « Régénérer la ville », l'Université polytechnique Hauts-de-France et le LARSH (Laboratoire de recherche Sociétés & Humanités), Lille, 28 novembre.
 - CHARLIER J., VANDENHOOF A. (2024) « Objectiver la pénurie de médecins généralistes en milieu rural via des mesures d'accessibilité géographique » Présentation lors de la 1re table ronde de l'Observatoire universitaire en médecine rurale de l'UNamur sur le sujet de la pénurie de médecins généralistes en milieu rural, Namur, 5 décembre.
 - CLAISSE F. (2024) « Prospective et gestion de crise : comment anticiper les risques? », Plateforme Planicom (Certificat Interuniversitaire en Gestion de crise et Planification d'urgence), Théâtre de Liège, Liège, 28 juin.
 - CONTER B. (2024) « L'eupéanisation contre l'universalisation? Plan de relance et réformes sociales en Belgique », communication aux Journées de l'Association d'économie sociale, Univ. Paris-Créteil, septembre.
 - CONTER B. (2024) « Les politiques publiques peuvent-elles réorganiser la formation des salariés? Le cas des incitants financiers en Wallonie et des objectifs quantitatifs fédéraux » communication aux 18^e Journées internationales de sociologie du travail, Evry, juillet.
 - CONTER B. (2024) « Politiques économiques et sociales européennes : coordination ou subordination? » Exposé dans le cadre du cours Sociologie de l'emploi et du chômage, Master en sciences du travail, ULiège, Liège, 29 mars.
 - CONTER B. (2024) « Politiques européennes de crises et pression aux réformes sociales en Belgique : une perspective de long terme », communication aux XXIX^e journées du longitudinal, LEST, Aix-en-Provence, juin.
 - CONTER B. (2024) « Priorités de formation pour la Wallonie. Présentation de l'enquête IWEPS », Conseil économique, social et environnemental, Liège, 15 mai.
 - CONTER B. (2024) Colloque 2024 de l'Association belge de sciences politiques, présidence de la session du Groupe de travail « gouvernance économique européenne », ULiège, Liège, 1^{er} février.
 - CONTER B. (2024) Conférence finale de la recherche ANR Squapin, « Quand on veut, on peut? Le pouvoir d'agir des salarié·es en emploi peu qualifié » : participation à la table ronde finale sur les politiques publiques, CEREPQ Marseille, 6 juin.
 - DEPREZ A., RUYTERS C. (2024) « Conditions de vie et inégalités sociales en Wallonie – Rapport ISS (Indice de situation sociale 2023) (10^e exercice) », Présentation à la Commission wallonne de la Centrale Générale - FGTB, 14 février.
 - DUJARDIN C., MANIRAMBONA R. (2024) « Graduate tracking in Belgium, French Community – The Register of Educational and Post-Educational Pathways », European Network of Graduate Tracking Annual meeting, Liège, 15 mai.
 - DUJARDIN C., MANIRAMBONA R. (2024) « Le cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs », Webinaire Interbassins, organisé par l'Instance Bassin Bruxelles, 6 juin.
 - FONDER M. (2024) « Éléments de la littérature en évaluation de politiques publiques », Présentation lors de la Rencontre Réseau pour l'Égalité - IWEPS, Namur, 30 septembre.

- FONDER M. (2024) « Favoriser la pratique évaluative au sein des administrations », Communication à la Journée d'études sur l'évaluation des politiques publiques, Policy LAB ULB, Bruxelles, 6 juin.
- FONDER M. (2024) « Pragmatic use of theory-based evaluation - how do I tinker with counterfactual and theory-based approaches? », Communication et participation à la Sparkling Discussion « (Quasi-) experimental methods and theory-based evaluation: building bridges », avec Virginie Besrest (Quadrant Conseil, Société Française d'évaluation), Agathe Devaux-Spatarakis (Quadrant Conseil), Clément Pin (INSEI, LIEPP, Sciences Po) et Anne Revillard (LIEPP, Sciences Po), Conférence 2024 de la Société Européenne d'Évaluation à Rimini, Italie, 26 septembre.
- FONDER M., LEQUET N. (2024) « Taking gender into account in evaluation : from theory to practice », présentation avec Fallon C. et animation d'un workshop à la Conférence 2024 de la Société Européenne d'Évaluation à Rimini, Italie, 27 septembre.
- GHESQUIÈRE F. (2024) « Communiquer des indicateurs issus de SILC en Wallonie : calculs d'intervalles de confiance et format "fiche" » Statbel, workshop « 20 ans de SILC », Bruxelles, 14 mars.
- GHESQUIÈRE F. (2024) « Indicateurs de pauvreté selon le genre » Journée d'étude Genre et Pauvreté, ULiège, Liège, 18 octobre.
- GHESQUIÈRE F. (2024) « Monoparentalités : Étude des situations de garde d'enfants de parents séparés », Journée d'étude et de sensibilisation aux réalités des familles monoparentales, Namur, 17 décembre.
- GHESQUIÈRE F. (2024) « Structure of housing property in Belgium » Lunch Seminar, Banque Nationale de Belgique, Bruxelles.
- GHESQUIÈRE F. (2024) « Toegankelijk en correct communiceren over de resultaten van bevragingen: regionale cijfers van de EU-SILC-enquête » Dag van het netwerk Statistiek Vlaanderen 21 maart.
- GHESQUIÈRE F. (2024) Intervention dans le cours de « Méthodologie des comparaisons internationale » donné aux étudiants de Master en Sociologie de l'ULB.
- GHESQUIÈRE F., GIRES J. (2024) « Présentation du package fonctions de R » à l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles, 16 septembre.
- GUYOT J.-L. (2024) « 2014-2024 : une décennie de certificat en analyse prospective », conférence organisée par l'IWEPS et l'UCL à l'occasion du dixième anniversaire du Certificat interuniversitaire en analyse prospective, Louvain-la-Neuve, 17 mai.
- GUYOT J.-L. (2024) « Le vieillissement en Wallonie : les scénarios d'évolutions possibles et la mise en évidence des enjeux », journée d'étude à l'attention du réseau ADL's organisée par SPW, UWVC et ADL's, « Le Business Plan & les opportunités de développement liées au vieillissement de la population », Gembloux, 6 février.
- JANSSEN C., VESENTINI F. (2024) « Les violences liées au genre en Belgique. Chiffres clés de l'enquête européenne sur la violence à l'égard des femmes et d'autres formes de violence interpersonnelle », Séminaire GREG (UCLouvain), Louvain-la-Neuve, 17 septembre.
- JANSSEN C., VESENTINI F. (2024) « Les violences liées au genre en Belgique. Chiffres clés de l'enquête européenne sur la violence à l'égard des femmes et d'autres formes de violence interpersonnelle », Séminaire UARCH/Spiral, ULiège, Liège, 25 juin.
- JUPRELLE J. (2024) « Accessibilité à la mobilité pour toutes et tous », colloque de l'asbl « Lire et Ecrire » ayant pour thème « la mobilité, une question sociale? », Namur, 8 octobre.
- MASUY A. (2024) « Pourquoi vouloir compter les « pauvres? : Nécessité, défis et bricolage d'une approche quantitative de la précarité », intervention au cours

« Mutations sociales – séance Les mutations de la grande précarité et les interpellations sociales », UMONS, Mons, 16 avril.

- MOSTY M. (2024) « Évaluation du service citoyen : développement personnel et cohésion sociale au cœur des changements pour ses jeunes participants », CIEPP, ULiège, Liège, 9 février.
- RUYTERS C. (2024) « L'aide alimentaire en chiffres : l'enquête ISADF 2024 », intervention dans le cadre de la Plénière de la Concertation Aide alimentaire en Wallonie organisée par la FDSS, 10 octobre.
- RUYTERS C. (2024) « L'expérimentalisme en chantier au Réseau Égalité », intervention dans le cadre de l'Atelier 2 « S'auto-évaluer en tant qu'organisation

au regard de ses missions d'émancipation » dans le cadre des 25^{es} États Généraux de la Fédération CAIPS « Mettre l'évaluation au service de l'émancipation », CEME Charleroi, 11 octobre.

- RUYTERS C. (2024) Participation à la table ronde « Regards croisés entre recherche et pratiques de terrain sur les réalités de la pauvreté en Wallonie » dans le cadre de la Journée d'étude « Pauvreté et genre : Des réalités aux enjeux », Rencontre du FER-ULiège, 18 octobre.
- VANDENHOOF A. (2024) Le vieillissement de la population wallonne : état des lieux et perspectives - Journée d'études sur les enjeux du vieillissement en Wallonie de l'UCVW à l'attention des agents ADL, Namur, février

DEMANDES DIRECTES ADRESSÉES À L'IWEPS

6.3.

Chaque année, l'IWEPS est amené à répondre à une série de demandes statistiques qui lui sont directement adressées. L'année 2024 est la dixième pour laquelle ce travail est visibilisé dans le Rapport d'activité de l'Institut.

On y observe que, sur l'ensemble de la période, 45 % des demandes sont plutôt d'origine institutionnelle et proviennent essentiellement des administrations (notamment communales) et, dans une moindre mesure, des gouvernements, des assemblées parlementaires et d'institutions étrangères. Les autres demandes émanent pour leur part de journalistes, d'associations, de sociétés privées, mais aussi de citoyens et citoyennes (dont une bonne part d'étudiants et étudiantes).

Ces requêtes sont de natures très différentes et peuvent occuper, chacune, un ou plusieurs chercheurs de l'Institut, de quelques minutes à plusieurs jours, les demandes institutionnelles nécessitant souvent plus de temps. L'analyse en nombre de demandes ne permet donc pas de

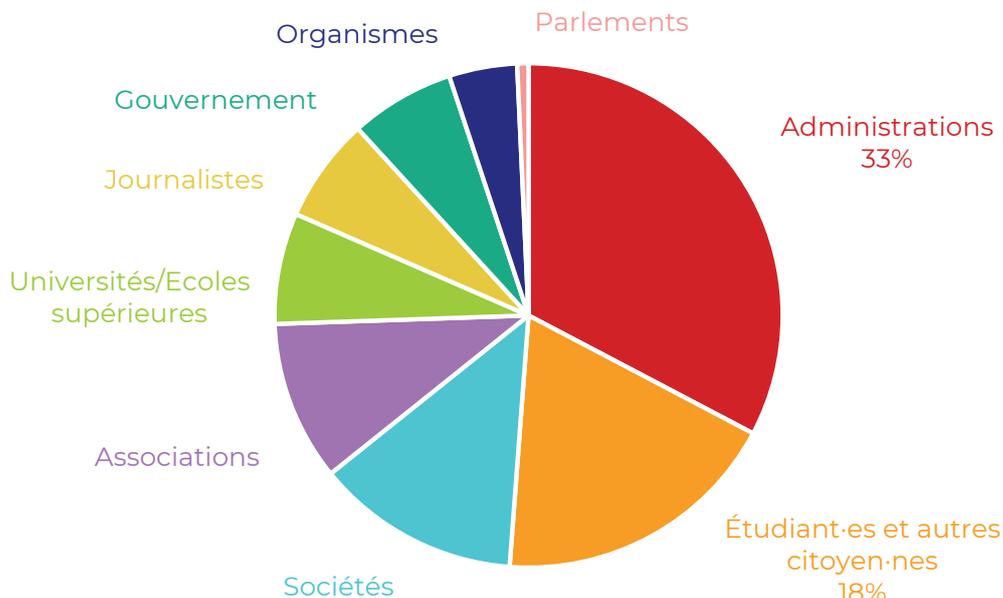
mesurer la charge de travail, mais bien de donner une vue sur nos usagers.

En 2024, 248 demandes directes ont été honorées. Il s'agit du nombre le plus bas de la période. L'évolution de ces chiffres doit cependant être interprétée avec prudence, car, si le nombre de demandes peut être tiré vers le haut par la notoriété de l'Institut en tant que pourvoyeur d'informations, il est parallèlement tiré vers le bas par l'efficacité de nos dispositifs de diffusions (site internet, réseaux sociaux, publications, etc.).

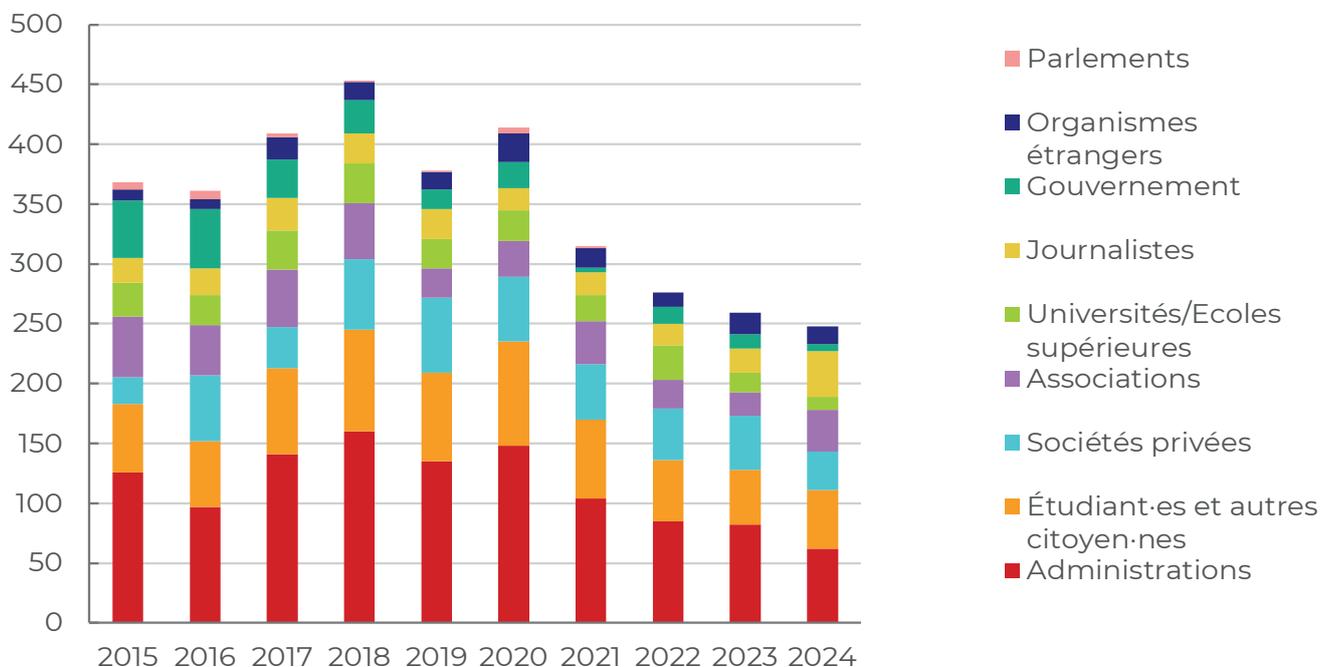
Sur l'ensemble de la période, la structure des usagers apparaît très stable.

Ce panorama des demandes directes et ponctuelles ne constitue donc qu'une petite partie du service rendu par l'institution en matière de dissémination de connaissances. Nombre des usagers trouvent par ailleurs les informations dont ils ont besoin via les productions, dont les formes et les modes de diffusions se diversifient d'année en année, du livre classique au site internet, du communiqué de presse au *podcast*...

Origine des demandes directes auxquelles l'IWEPS a donné réponse entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2024 (n=3 233)



Évolution des origines des demandes directes auxquelles l'IWEPS a répondu (2015-2024)



6.4.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques

- "Family well-being in the COVID-19 pandemic context and after" BE-WELL Research Project - BELSPO coordonné par l'UCLouvain. Participation au comité scientifique
- Chambre de concertation « agences privées de placement » (CESE Wallonie)
- Collaborations et Comités d'accompagnement de l'étude « Bilans énergétiques de la Région wallonne » SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie;
- Comité consultatif Fondation Registre du Cancer
- Comité d'accompagnement de l'évaluation de l'économie circulaire (projet 161f du Plan de relance), commandité par la Direction du Développement durable (SPW SG)
- Contributeur à la première publication du « Tableau de Bord de la Mobilité pour mesurer les objectifs de la vision FAST 2030 » et référent au groupe de travail pour les indicateurs du tableau de bord de de mobilité avec les services de la DESP du Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructure
- Comité de lecture revue Belgeo
- Comité de suivi de l'étude du SPW MI portant sur « Identification et catégorisation des filières prioritaires au regard des objectifs de report modal »
- Comité de suivi de l'étude du SPW MI sur l'analyse des données FMD à l'échelle de la Wallonie en vue de l'estimation de bassins de mobilité
- Comité de suivi de la recherche Belcohort (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche Brain-be (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche ELLIS (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche Helicon (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche Remedi (BELSPO)
- Comité scientifique Colloque ULB sur l'évaluation des politiques publiques (6 juin 2024)
- Comité scientifique des journées du GT-AIMS « Pratiques d'anticipation » (Association Internationale de Management Stratégique)
- Comité scientifique du projet Biomonitoring PFAS (ISSEP)
- Comité stratégique de la géomatique wallonne et suivi de l'évolution du Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie
- Conseil scientifique CEPIP
- Groupe de travail « Inventaire des politiques de remise à l'emploi » du Datawarehouse Marché du Travail/ Protection sociale
- Groupe de travail Indicateurs du Comité de Gestion des sols dirigé par le SPW ARNE — DPS
- Groupe de travail sur la mise en place d'un Observatoire Transfrontalier avec la Flandre et la Région des Hauts-de-France, groupe piloté par Wallonie Bruxelles International, dans le cadre des projets Interreg
- Membre du comité de lecture de la revue *Mots. Les langages du politique*
- Représentant de l'IWEPS au Comité stratégique de la géomatique wallonne et suivi de l'évolution du Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie

- Représentant wallon au WPTI de l'OCDE et fourniture annuelle de statistiques pour la Wallonie
- Suivi des travaux de la CPDT/participation au comité de pilotage et aux comités d'accompagnements de 2 recherches + comité de suivi du centre de ressources.
- Task force on EU-GBV Survey (EU-GBV TF)

6.4.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile)

- Chambre de concertation « Agences privées de placement » (CESE Wallonie)
- Comité d'accompagnement de l'étude « Bilans énergétiques de la Région wallonne » SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie
- Comité d'accompagnement de l'évaluation du service citoyen
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Espaces ruraux, des usages en évolution : le recyclage du bâti existant en lieux d'habitat non permanent
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Réhabilitation des friches
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Vade-mecum orienté sur les schémas et leur nouvelle déclinaison
- Comité d'accompagnement de la recherche EU-GBV menée par l'UCLL (Hogeschool van de Moving Minds) et UGent, financée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH)
- Comité d'accompagnement du Diagnostic communautaire wallon piloté par le Réseau des Stratégies concertées de lutte pour l'abandon des mutilations génitales féminines (MGF)
- Comité de pilotage CPDT
- Comité de pilotage du projet WalousMAJ du SPW Digital, concernant la mise à jour des cartes d'occupation et d'utilisation du sol de Wallonie
- Comité de suivi pour le baromètre d'économie circulaire auprès des entreprises wallonnes (SPW – Direction du Développement durable – Cellule de coordination de la Stratégie de déploiement de l'économie circulaire)
- Comité des référents de l'ISADF
- Comité des utilisateurs Échantillon permanent
- Comité des utilisateurs HIS
- Comité stratégique de la géomatique wallonne et suivi de l'évolution du Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie
- Comité technique de l'évaluation FSE
- Commission Chèques-Formation
- Commission régionale Vélo et référent IWEPS dans le cadre des travaux de la task-force piéton et cycliste ;
- FWB, participation aux réunions du jury « Prix du mémoire de la Cellule de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales de la FWB »
- Groupe de travail « MEBAR », présentation de l'évaluation du projet 54 « MEBAR » (19 août)
- Groupe de travail « ça plane » du SPW - Secrétariat général
- Groupe de travail « Baromètre de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales en FWB »
- Groupe de travail avec l'Observatoire Régional de la Santé et du Social (OR2S) d'Amiens pour la mise à jour de l'infocentre de santé
- Groupe de travail interfédéral concernant le sans-abrisme et l'absence de chez soi
- Groupe de travail OCDE - RDPC : « Working Party on Territorial Indicators » (WPTI)

- Groupe de travail Statistique de la Conférence interministérielle sur les statistiques sur le handicap
- Groupe de travail wallon sur l'Observation de la Terre (GTEO sous la direction du Département de la géomatique du SPW)
- Groupe Labour Account : Groupe de travail d'harmonisation des estimations de population active, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- Observatoire wallon du sans-abrisme (OWSA) : participation aux réunions du Comité des acteurs de l'OWSA et du Comité de pilotage de l'OWSA.
- OWSA, participation à la sélection des projets « Territoires zéro sans-abri » (TZSA)
- Projet (scientifique) « Analyse de la fréquentation des espaces naturels en Wallonie » du CGT, membre du comité de pilotage
- Référent au groupe de travail au niveau des indicateurs de mobilité du tableau de bord de l'environnement wallon ;
- Référent et contributions pour cibler les mesures pour le PACE 2030 — Groupe Transport de la Wallonie
- Référent et contributions pour la définition du **Plan Social pour le Climat** et ses mesures – Groupe travail Wallonie.
- Réseau Égalité en Belgique francophone
- Réseau référents genre
- Suivi du projet Interreg Europe SATSDIFACTION en collaboration avec six autres régions et mené par le SPW ARNE et l'ISSeP
- UNIA — Equality data — Santé, handicap et caractéristiques physiques

CHAPITRE 7

GESTION ADMINISTRATIVE

INFORMATIQUE

7.1.

Au cours de l'année 2024, la cellule informatique a travaillé sur les projets suivants :

- WalStat, le portail dédié aux statistiques :
 - Mise à jour des indicateurs;
 - Fusion Bastogne / Bertogne;
- Gestion Datawarehouse :
 - Récupération et transmission de données confidentielles (cryptage, transfert SFTP);
 - Importation de données en base de données;
 - Extraction de données en base;
 - Anonymisation de données;
- Nouveau site Objectifs de développement durable;
- Fiches SIROP dynamiques sur le site de l'IWEPS
- Mises à jour de sites :
 - Emploi public;
 - Indice de situation sociale;

- Mise en place d'une solution de scanage d'enquête :
 - Achat de matériel haut débit;
 - Installation du logiciel de reconnaissance;
- Accompagnement informatique des différents projets.

Outre ces projets spécifiques, la cellule TIC assure les activités quotidiennes qu'une telle équipe doit gérer, à savoir :

- Renouvellement du matériel;
- Sécurité informatique;
- Achat et installation de logiciels;
- Gestion des incidents et demandes diverses;
- Gestion et entretien des imprimantes;
- Veille technologique et formations.

COMMUNICATION

7.2.

En 2024, les actions ont été poursuivies, pour faire connaître les activités de l'institution, assurer la visibilité, asseoir la légitimité et la crédibilité de l'institution et diffuser les productions de l'Institut. Les publics cibles sont repris comme suit : Gouvernement wallon et Parlement de Wallonie, Service Public de Wallonie, Organismes d'intérêt public et

Interlocuteurs sociaux, Communauté scientifique (universités, institutions de recherche belges et étrangères), Décideurs socio-économiques, Mandataires locaux, Presse et Citoyens. Le travail s'est particulièrement porté sur la recherche et le déploiement de nouveaux médias, sur la vulgarisation et sur le développement des relations avec la presse.

7.2.1. Les publications

Concernant les publications (voir section 6. pour plus de détails), l'année 2024 a vu la parution d'une édition de *Tendances économiques*, six *Rapports de recherche de l'IWEPS*, deux numéros de *Dynamiques régionales*, l'édition 2024 des *Chiffres clés de la Wallonie*,

cinq éditions de *Regards statistiques*, quatre *Working papers de l'IWEPS*, un numéro de la série des *Nouvelles des possibles*, un *Cahier de prospective*, un *Guide méthodologique* et le Rapport d'activité annuel.

7.2.2. Les événements

En 2024, l'utilisation de l'outil d'organisation de webinaires, à savoir Livestorm, a été poursuivie. Sur cette plateforme a été organisé un webinaire « Futurama » (plus de détails à la section 6.2.1).

- La sécurité et la souveraineté alimentaires de la Wallonie, quelles perspectives d'évolution? » (27 juin 2024, animé par Vincent Calay)

7.2.3. Le site internet et les réseaux sociaux

Concernant le site internet, la mission dévolue à la Cellule Communication en 2024 consiste à l'alimenter en contenus (actualités, événements, publications, indicateurs statistiques, etc.), assurer la maintenance de celui-ci et son bon référencement dans les moteurs de recherche.

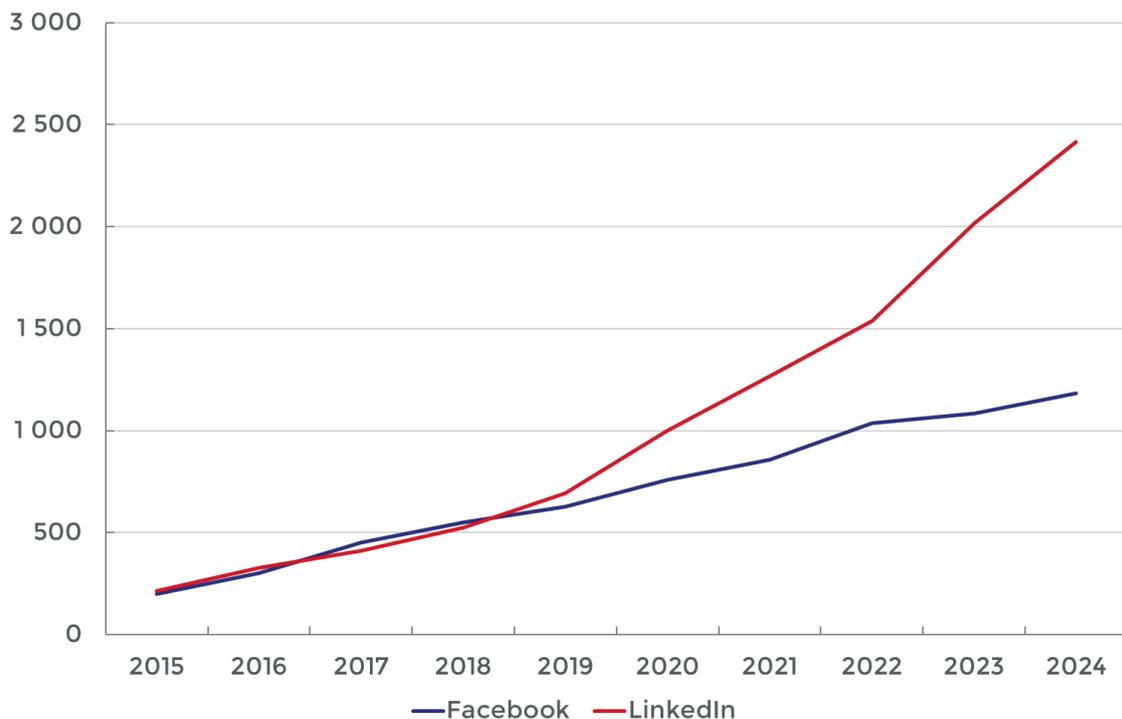
Le contenu du site internet est régulièrement mis à jour. C'est le cas notamment des rubriques « Actualités », « Événements », « Publications » et « Indicateurs statistiques ». Cette dernière est actualisée quatre fois par an (mars, juin, septembre et novembre). En 2024, la plupart des graphiques illustrant

ces pages « Indicateurs statistiques » ont été dynamisés afin d'améliorer l'expérience utilisateur.

Pour annoncer les nouveautés du site internet, des *newsletters* sont régulièrement envoyées à près de 3 600 correspondants. Elles ont été au nombre de 25 en 2024.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'animation des comptes de l'Institut sur les réseaux sociaux suivants : Facebook et LinkedIn; avec pour résultat, une augmentation constante du nombre d'abonnés pour Facebook et plus soutenue pour LinkedIn.

Évolution du nombre d'abonnés par réseau social (2015-2024)



À côté du site internet dédié plus spécifiquement aux publics externes de l'Institut, la cellule communication a continué d'alimenter très régulièrement un site intranet à destination du personnel. Cet intranet permet de transmettre et de rendre très

facilement accessibles toutes les informations liées à la vie et au fonctionnement de l'Institut et, plus particulièrement, en matière de gestion des ressources humaines, informatique, communication...

7.2.4. Les podcasts

En 2024, la réalisation de *podcasts* s'est poursuivie avec l'enregistrement de onze épisodes, avec une audience totale de

2 606 écoutes. Tous les *podcasts* ont été réalisés en interne par la Cellule Communication.

7.2.5. La presse

La Cellule Communication est chargée des relations avec la presse, qui se traduisent par l'envoi de communiqués, l'organisation de conférences de presse, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport aux sujets d'actualité.

En 2024, neuf communiqués de presse ont été envoyés et ont généré des articles dans les principaux quotidiens francophones et sur les ondes. On dénombre plus de 500 mentions dans la presse francophone, néerlandophone et germanophone, tant écrite que radio et/ou télé. Celles-ci traitaient, entre autres, des informations suivantes :

Date d'envoi	Objet
05/02/2024	Le Baromètre social de la Wallonie : une chute de confiance politique inédite
16/04/2024	En Belgique, être une femme surexposée aux violences
26/04/2024	Rapport sur l'économie wallonne 2024
24/06/2024	Lutte contre la pauvreté des enfants en Wallonie : 4 scénarios pour 2050
18/07/2024	Perspectives économiques régionales 2024-2029
05/09/2024	Lancement d'une enquête citoyenne sur les conditions de vie et l'accès aux droits fondamentaux des Wallons et des Wallonnes
12/09/2024	Mobilité féminine à pied ou à vélo : enseignements et propositions concrètes
11/10/2024	Monoparentalités : quelles réalités pour les enfants et leurs parents ?
06/11/2024	Tendances économiques N°66 : 1,1% : sans relèvement significatif du commerce extérieur, la croissance économique wallonne devrait rester modeste en 2025

À noter également en 2024, la poursuite de l'abonnement à l'outil de revue de presse « BelgaPress » qui a permis à la Cellule communication de faire un *screening* précis des mentions « IWEPS » dans la presse

belge francophone, mais aussi la diffusion auprès des chercheurs d'une revue de presse thématique quotidienne ciblée en fonction des matières étudiées à l'Institut.



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public. D'une part, il est l'autorité statistique de la Région wallonne. Dans ce cadre, il a pour mission de développer, produire et diffuser des statistiques officielles en réponse aux besoins des utilisateurs wallons (monde socio-économique, environnemental et scientifique, société civile, institutions publiques). Il coordonne à cette fin les activités du système statistique wallon. Il revêt par ailleurs la qualité d'autorité statistique de la Région au sein de l'Institut interfédéral de statistique. D'autre part, par sa mission générale d'aide à la décision, il produit des études et analyses diverses qui vont de la présentation de travaux statistiques et d'indicateurs à la réalisation de travaux d'évaluation de politiques publiques, de prospective et de prévision ainsi que de recherches et ce, dans tous les domaines de compétence de la Région.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2024

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
Vous pouvez consulter ou télécharger cette publication sur notre site : www.iweps.be

Rapport d'activité de l'IWEPS 2024